

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/S EXPL/CTRL ASSISTANT SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/S K-S/EXPL/CTRL SNA/S - Subdivision contrôle (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-S/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr REITZ, David - 05.67.22.92.30 david.reitz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEVARS, Paul

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNA/SUD / Service Exploitation / Subdivision Contrôle
TOULOUSE-BLAGNAC (Haute-Garonne 31)
ASSISTANT DE SUBDIVISION

Tâches :

Génériques - Assistant de Subdivision

- Suit les dossiers concernant une partie du domaine attribué à la subdivision
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les services du centre et les autres sites/services si nécessaire
- Assiste son supérieur hiérarchique, le conseille sur ce qui touche au domaine de la subdivision
- Peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Spécifiques

Espace/Méthodes

- Propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre
- Participe à l'élaboration des lettres d'accord et en assure le suivi
- Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques
- Participe au traitement des dossiers environnement de la plate-forme (partie CA)
- Participe à la mise à jour du manuel d'exploitation
- Propose des avis CA sur les activités particulières
- Participe voire anime le GT Méthode Espace Procédure
- Apporte une expertise au profit des autres aérodromes du SNA
- Assure le suivi des plans d'action nationaux (EAPPRI...)

Plate-forme/Personnels Opérationnels

- Elabore les consignes d'exploitation et en assure la mise en oeuvre
- Participe à l'élaboration des lettres d'accord ou protocoles et en assure le suivi
- Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques
- Assure dans son domaine de compétence les relations avec les organisations participant au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant d'aérodrome
- Assure la gestion des opérations programmées en coordination avec le service technique

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

Sécurité - qualité - sûreté - environnement

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Participe au suivi sécurité/qualité
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaître le domaine ATC
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître la réglementation en matière d'exploitation aéroportuaire
- Connaître le traitement des événements sécurité
- Pratiquer couramment l'anglais

Qualités requises :

- Montrer de la disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

Formation d'intégration :

Formation prise de poste à l'encadrement

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Nantes-Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NCTRL SNA/O - Nantes - Subdivision contrôle (BOUGUENAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*K-O/EXPL/NCTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS. Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Deauville-Chef Circulation Aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/O LFRG/CA Deauville Saint Gatien - Circulation aérienne (SAINT-GATIEN-DES-BOIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFRG/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ARHANT, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Est responsable de la fourniture des services ATS de l'organisme de contrôle d'approche et d'aérodrome

Tâches :

1/ Génériques

- Anime et encadre son organisme
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Participe à la gestion administrative du fonctionnement de l'organisme en coordination avec les subdivisions RH et Fi.
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du service exploitation, les maintenances de rattachement et les autres sites du SNA-O
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence.

2/ Spécifiques

- Est responsable du contrôle d'aérodrome et du contrôle d'approche
- Elabore les tableaux de service
- Assure la mise à jour du Manex et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions techniques avec la subdivision Etudes et le service technique
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)

- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome et au respect de l'environnement (exploitant d'aérodrome, DSAC, usagers)
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel (BO)

3/ Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement

- Participe à l'organisation de la commission locale de sécurité de l'organisme
- Assure la rédaction, la diffusion, l'archivage des documents (responsable de cellule documentaire)
- Propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives au sein de l'organisme
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- Gère les protocoles avec les usagers et l'exploitant d'aérodrome
- Participe à la mise au point des lettres d'accord avec les organismes adjacents
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques, et suivant le niveau de gravité du risque résiduel de l'opération, décide ou propose la mise en service opérationnelle de changements de systèmes, de contexte CA ou de méthode
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Préside la commission locale de qualification
- Notifie les événements sûreté dont il fait le constat
- Participe aux audits pour lesquels il est sollicité

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/Navigation aérienne :

- Connaissance experte de la réglementation et de l'organisation de la CA (4)

2/Environnement :

- Connaissance détaillée de la réglementation en matière de respect de l'environnement (2)

3/Informatique :

- Utilisateur de niveau détaillé des outils bureautiques classiques et de produits spécifiques (3)

Qualités requises :

- Goût pour le management et la pédagogie
- Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- Capacité d'écoute, de dialogue et aptitude à négocier

NIVEAU DE COMPETENCE : 1-Elémentaire; 2-Général; 3-Détaillé; 4-Expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O-Brest-Adjoint Chef Circulation Aérienne
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/O LFRB/CA Brest Bretagne - Circulation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFRB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PLOUGOULEN, Jean-Michel - 02 98 32 02 38 jean-michel.plougoulen@aviation-civile.gouv.fr LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PLOUGOULEN, Jean-Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef CA de l'organisme dans l'ensemble de ses attributions. Est plus particulièrement en charge de la formation des contrôleurs et du traitement des événements ATM liés à la sécurité.

Tâches :

1/Génériques

- Assiste le chef CA dans ses activités

2/ Spécifiques

- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Etablit les programmes et les plans annuels de formation en coordination avec les subdivisions

Instruction du service

- Elabore le PFU et PCU de l'organisme
- Assure le suivi des stages statutaires, et veille au suivi de la formation à l'anglais
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- Elabore ou supervise l'élaboration des documents pédagogiques
- Contribue à la mise à jour du Manex et à l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne le traitement des dossiers relatifs à la QS

3/ Locales

- Obtient puis maintient la mention d'unité de son organisme d'affectation.

4/ Responsabilités en matière de sécurité/Qualité/Sûreté/Environnement

Pour l'organisme et par délégation du chef CA, il :

- Assure le recueil des événements ATM liés à la sécurité, ainsi que le traitement en coordination avec la sub E/QS
- Assure le suivi sécurité/qualité avec la sub E/QS
- Prépare et assure le secrétariat des commissions locales de sécurité
- S'assure de la prise en compte du retour d'expérience
- Notifie les événements sûreté dont il fait le constat.
- Participe aux audits pour lesquels il est sollicité.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

1/ Navigation aérienne :

- Connaissance experte de la réglementation et de l'organisation de la CA (4)

2/ Environnement :

- Connaissance détaillée de la réglementation en matière de respect de l'environnement (2)

3/ Informatique :

- Utilisateur de niveau détaillé des outils bureautiques classiques et de produits spécifiques (3)

Qualités requises :

- Goût pour le management et la pédagogie
- Aptitude au travail en équipe et aux relations avec les usagers
- Capacité d'écoute, de dialogue et aptitude à négocier

Niveau de compétence : 1- Elémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-PAU-Premier contrôleur d'approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/SO PYRP/TWR Pyrénées Pau - Circulation aérienne (MOMAS)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*PYRP/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 05.59.33.39.05 philippe.versi@aviation.civile.gouv.fr FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc - 05.57.92.81.14 jean-marc.fernandez-de-grado@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS. Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-Assistant de subdivision Contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/CTRL SNA/SO - Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 05.57.92.83.43 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VINCENT, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assiste le chef de subdivision Contrôle
- Participe à la gestion des dossiers espace et techniques
- Assure l'interface avec le service technique du CCA d'Aquitaine
- Participe à la mise en oeuvre de la nouvelle architecture d'approche
- Assure le suivi des contrôleurs (tableaux de service, congés...)

En relation avec le chef de subdivision Contrôle :

- Met à jour le manuel d'exploitation du CCA Aquitaine
- Collabore avec l'exploitant d'aérodrome (ADBM) à l'organisation et la gestion des travaux sur la plateforme de Bordeaux-Mérignac
- Participe aux réunions de chefs de quart du CCA Aquitaine
- Participe à l'élaboration des MISO avec le Service technique

Compétences :

- Connaître le domaine ATC
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître la réglementation en matière d'exploitation aéroportuaire
- Connaître les installations et systèmes
- Savoir analyser des situations et en déduire des évolutions
- Conduire à bonne fin des dossiers opérationnels
- Connaître le traitement des incidents et des airprox
- Pratiquer couramment l'anglais

Qualités requises :

- Montrer de la disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	S/PF - Chef de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SEAC/PF S-PF/NA/CA/INSTC SEAC/PF - Subdivision instruction (FAAA CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*S-PF/NA/CA/INSTC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOCHANSKI, Nicolas - 689 40 86 10 21 nicolas.lochanski@aviation-civile.gouv.fr PERETTI, Charles - 689 40 86 10 41 charles.peretti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	THEPAULT, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre les activités de la subdivision INS et supervise le travail à effectuer pour la formation initiale et continue des contrôleurs du SNA.

Assure la coordination au sein de sa subdivision et des sites extérieurs dans son domaine de compétence.

Garantit la veille documentaire dans son domaine de compétence.

Met en place la politique des formations qualifiantes et continues définies par le SNA, la DSNA et la DSAC par l'intermédiaire des PFU et PCU.

Assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais dans le cadre du PIFA.

Elabore ou supervise l'élaboration des manuels d'instruction et des documents pédagogiques.

Peut être amené à assurer l'intérim du chef de division.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.

Organise le suivi de la formation qualifiante et continue des contrôleurs sous son autorité.

S'assure de la compétence des personnels placés sous sa responsabilité.

Propose les budgets de formation dans son domaine de compétences.

Participe aux commissions locales de sécurité.

Participe aux commissions locales de qualification.

Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives.

S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.

Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents dans son domaine de responsabilité.

Assure la réalisation des bilans et publications dans son domaine de compétences.

Profil - Qualification :

Technique de base :

Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle, connaître les systèmes et les équipements de la NA

Savoir rédiger des courriers et des comptes-rendus

Qualités requises :

Esprit de synthèse

Faire preuve de méthode et de rigueur

Expérience du contrôle et de la formation
Utilisation et création de supports et outils pédagogiques
Savoir déterminer des objectifs pédagogiques et leur évaluation,
Savoir animer une équipe de formateurs
Technique de management.
Capacité à analyser et élaborer un dossier technique
Savoir exposer avec aisance
Savoir rédiger
Savoir animer une équipe
Savoir conduire une négociation
Bonne maîtrise de l'anglais
Sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N/EXPL/CTRL - PREMIER CONTROLEUR CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur CRNA*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01 69 57 60 50 antoine-martin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N/EXPL/CTRL-Assistant subdivision ctrl
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01.69.57.65.50 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr GOUHOT, Jean-Claude - 0169.57.60.60 jean-claude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COLSON, Jonathan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Met en oeuvre et suit des procédures.

Gère des projets CA.

Anime des GT et des réunions.

Participe à la gestion du SMI.

Rédige des notes, consignes, comptes rendus, bilans, lettres.

Sous l'autorité du chef de la subdivision contrôle, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Circulation aérienne :

- . Gère les dossiers espace et procédures en coordination avec les subdivisions instruction et études et la FMP
- . Etude et élaboration des dossiers (en relation avec la DO) concernant l'évolution des espaces et des procédures
- . Traitement des demandes de publications et mises à jour, élaboration des lettres d'accord
- . Mise en oeuvre des modifications
- . Relations avec les autres organismes et la partie militaire (lettres d'accord, problèmes opérationnels)
- . Traitement des opérations aériennes courantes : vols spéciaux, parachutages ...
- . Mise en oeuvre de simulations
- . Traitement des FNE

Gestion du personnel :

Participe à la gestion du personnel en salle de contrôle et au BTIV (bureau de transmission des informations de vol) : tours de service, horaires, congés...)

Documentation/réglementation :

Assure la mise à jour des manuels d'exploitation et des consignes

Coordination avec les autres organismes :

Participe aux relations avec les organismes de contrôle civils adjacents, les aérodromes et les organismes militaires

Participe à la négociation et à la rédaction des lettres d'accord

Fonctionnement du service :

Participe à la permanence opérationnelle

Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMI dans le cadre de ses fonctions.
- . Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement de la NA
- . Connaître et exploiter le Manex
- . Connaître la réglementation NA
- . Savoir expliquer les procédures de réglementation
- . Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- . Savoir animer une équipe
- . Savoir suivre un projet
- . Etre dynamique et adaptable
- . Etre clair et concis.

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC ou TSEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-EXPL/CTRL-Assistant Sub Chef FMP
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Contrôle (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01 69 57 65 50 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr GOUHOT, Jean-Claude - 01 69 57 60 60 jean-claude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MEYZE, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision il assure les tâches qui lui sont confiées.

RATTACHE A : Chef de subdivision contrôle

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Assistant de subdivision en poste à la FMP

Assistant de classe à la subdivision Contrôle FMP

Détachés FMP

Adjointes au Chef De Salle (ACDS)

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

En relation avec le Chef de la Subdivision Contrôle :

- Responsable de l'encadrement FMP
- Assure l'intérim du Chef de subdivision Contrôle
- Responsable de la gestion du personnel FMP
- Représente le CRNA-Nord auprès du Network Manager (NM)
- Responsable des publications de l'information en salle concernant l'ATFCM
- Rédige les consignes d'exploitation et les notes d'information concernant l'ATFCM
- Participe aux évolutions du Centre en matière de gestion du trafic
- Anime les réunions FMP
- Participe aux réunions, nationales ou internationales relevant de son domaine de compétence
- Participe aux réunions des Chefs d'équipe du CRNA et GT ayant impact sur l'ATFCM
- Prépare et rédige les documents de travail du GT ATFCM
- Représente la subdivision contrôle aux tests de connaissances théoriques et aux commissions de qualification
- Participe à la permanence opérationnelle
- Assure le suivi des outils ATFCM
- Participe à l'élaboration de nouvelles procédures ou outils
- Assure l'encadrement de la formation des ACDS, des détachés FMP, et des différentes formations dispensées par la FMP.
- Assure l'assistance et le support technique au bénéfice des ACDS dans leurs différentes tâches.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Procède à la notification d'événements sécurité, sûreté, fluidité
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions correctives et préventives
- Participe aux audits

COMPETENCES

Techniques de base :

- Expérience de la Qualification PC CRNA voire CDS
- Solide expérience des procédures et systèmes ATFCM
- Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française et de l'environnement européen dans le domaine ATFCM

- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit

Qualités requises :

- Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
- Définir une méthodologie permettant d'atteindre des objectifs
- Préparer et conduire des réunions, Participer à l'animation d'une équipe
- Communiquer efficacement oralement et par écrit
- Faire preuve de diplomatie, traiter les situations conflictuelles
- Motiver son équipe, participer à l'animation d'une équipe
- Organiser et gérer le planning FMP

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation à la tenue du poste

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-EXPL/ETUD - Chef de Subdivision Etudes
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/ETUD Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Etude (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01.69.57.65.50 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr SPYCKERELLE, Bruno - 01.69.57.65.80 bruno.spyckerelle@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GRANADO, David

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de subdivision.

RATTACHE A : Chef de subdivision études

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Rédige des notes, consignes, comptes rendus, bilans, lettres.

Met en oeuvre et suit des procédures

Anime des GT et des réunions

Sous l'autorité du chef de subdivision études, il participe aux spécifications, mise en service, suivi et évolutions des systèmes

- . Traite les fiches d'anomalies rédigées par les utilisateurs et rédige en conséquence les demandes d'évolution ou de correction d'anomalies
- . Participe à l'élaboration de MISO
- . Suit les livraisons, évaluations et mise en service des nouvelles versions logicielles
- . Anime les groupes utilisateurs spécifiques aux systèmes et conçoit les manuels d'utilisateurs
- . Participe à la permanence opérationnelle
- . Participe à l'encadrement de la subdivision

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- . il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- . il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- . Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- . Savoir réaliser une solution technique adaptée
- . Savoir gérer les interfaces
- . Connaître les systèmes et équipements
- . Connaître le rôle des acteurs du contrôle de CA
- . Connaître l'ensemble des moyens existants

Qualités requises :

- . Savoir suivre un projet
- . Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- . Savoir donner un avis technique
- . Etre clair et concis

FORMATION D'INTEGRATION :

- . Formation ICNA ou IEEAC
- . Formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-EXPL/QS - Chef de Subdivision QS/S
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/QS Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Qualité de service (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-N/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01 69 57 65 50 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr GOUHOT, Jean-Claude - 01 69 57 60 60 jean-claude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement de Sonia MESNIL
Personne remplacée :	MESNIL, Sonia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Il est responsable de l'encadrement de la subdivision (organisation, dimensionnement, animation, planification, synthèse). Il s'assure du traitement des événements sécurité, de leur analyse et du REX.

RATTACHE A : Chef de service exploitation

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Assistant de subdivision
- Assistants de classe
- PC Détachés

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Gérer et encadrer les personnels de sa subdivision
- Etre responsable du traitement et de l'analyse des événements sécurité : rapprochements anormaux et autres événements ou dysfonctionnements ayant une incidence sur la sécurité.
- Proposer des mesures suite aux recommandations des instances nationales de sécurité (ITES, CMSA, CSCA, BEA)
- Organiser et coordonner avec la subdivision instruction les actions de formation initiale et continue, de sensibilisation aux aspects qualité de service, sécurité
- Collaborer avec les autres subdivisions du service exploitation, voire avec les autres services en vue d'améliorer le service rendu aux usagers et services extérieurs
- Organiser et coordonner la mise en oeuvre du retour d'expérience (diffusion d'enseignement) pour les contrôleurs
- S'assurer de la tenue de la base de donnée INCA pour la subdivision QS/S
- Renseigner la base de données ACAP et s'assurer de la mise en oeuvre des ACAP dont il est responsable
- Coordonner la préparation des différentes commissions de sécurité, les animer en l'absence du Chef de Service, en assurer le secrétariat et assurer le suivi des mesures proposées
- Faire la synthèse de l'analyse des causes des incidents et proposer au Chef de Service des mesures propres à éviter leur renouvellement et en assurer le suivi
- Organiser et coordonner les documents d'analyse, de statistiques et les bilans sécurité.
- Représenter le Service Exploitation aux réunions et travaux nationaux visant à consolider la sécurité.
- Organiser et contrôler les évaluations des nouveaux systèmes propre à la qualité de service
- Participer aux groupes de travail locaux dans son domaine de compétence, aux réunions chefs d'équipe et aux CTP.
- Participer à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il s'assure du recueil et du traitement des événements sécurité (en s'appuyant sur les subdivisions compétentes selon les cas),
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son service,
- il gère le tableau ACAP du service exploitation,
- il renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine,
- il assure la réalisation des bilans et publications pour son domaine,

- il gère le processus de retour d'expérience pour les événements les plus significatifs,
- il participe aux revues de direction du centre,
- il participe à la coordination sécurité,
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLS, ainsi que des commissions élargies ou mixtes se tenant dans son centre,
- il participe au suivi sécurité.
- il notifie les événements sûreté dont il a connaissance.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance approfondie de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance des textes réglementaires encadrant l'activité de la subdivision
- Bonne connaissance du fonctionnement opérationnel global d'un centre de contrôle, des méthodes et des outils du contrôle
- Technique de management
- Capacité à analyser et à élaborer un dossier technique
- Connaissance sur les logiciels de traitement de texte, de tableurs et de base de données
- Sensibilisation aux problèmes juridiques
- Bonne connaissance de la langue anglaise

Qualités requises :

- Capacité d'écoute et de mobilisation d'une équipe
- Capacité d'initiative et esprit de décision
- Capacité à analyser des dysfonctionnements
- Qualités pédagogiques et relationnelles
- Capacité à convaincre

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation ICNA ou IEEAC
- Formation aux outils spécifiques QS/S
- Formation à la tenue du poste IPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-EXPL CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/10/15
Renseignement complémentaire :	YAGUIYAN, Marc - 04 42 31 15 21 marc.yaguiyan@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	YAGUIYAN, Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

Animer et encadrer son équipe (coordination, facilitation, planification et suivi des tâches, évaluation/notation)
Assurer les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles (arbitrage et prise de décision si nécessaire)
Participer à la définition de la mise en oeuvre, sous l'autorité du chef du service exploitation, des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, moyens techniques)
Identifier les objectifs et les besoins associés
Favoriser une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions, les services du SNA-SSE et les autres sites/services si nécessaire
Rendre compte du résultat de travaux et de réunions de manière claire et concise
Assister le chef du service exploitation, le conseiller sur ce qui touche au domaine de la formation des contrôleurs
Représenter la subdivision ou le service à l'extérieur du centre dans le cadre de réunions de coordination au plan national, régional (SNA-SSE) et local
Pouvoir être amené à assurer l'intérim du chef de service exploitation
Assurer le suivi des licences de contrôle
Pouvoir être désigné pour participer à la permanence opérationnelle
Elaborer et assurer le suivi du budget de formation

Tâches :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Au titre du management de la sécurité :

Il est membre des CLS Exploitation et participe au suivi sécurité
il met en oeuvre les actions préventives et correctives ;
il participe aux procédures de retour d'expérience ;
il élabore et assure le suivi du budget de formation des contrôleurs ;
il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service.

Au titre du management de la qualité :

il assure la réalisation des bilans et publications ;
il assure le suivi de la mise à jour des dossiers relatifs à la formation, aux procédures applicables au sein du SNA-SSE : homologation en tant que fournisseur de formation, formations inscrites aux PFU, PCU et PEL (PIFA) donnant lieu à un agrément ou une approbation au sein du SNA-SSE, ainsi que le suivi des licences de contrôle.

Au titre du management de la sûreté :

il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance

Profil - Qualification :

Expertise dans le domaine circulation aérienne et connaissance de son organisation
Connaissance du système de management
Connaissance de la gestion documentaire, des audits et processus en matière de sécurité aérienne et de compatibilité environnementale
Connaître les statuts des ICNA en matière de formation

Savoir animer une action de formation
Savoir contrôler ses connaissances
Connaître les techniques pédagogiques

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE - EXPL ASSISTANT DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/INSC SNA/SSE - Subdivision instruction (MARNIGNE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SSE/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	YAGUIYAN, Marc - 04 42 31 16 80 marc.yaguiyan@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRUN, Karine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION

Assiste le chef de subdivision

Responsable du PCU -

Elaboration et mise à jour du PCU de LFML

Suivi et planification des formations inscrites au PCU

En charge des prorogations de la licence MU1, MU3, MI, ML, Examineur, CDT (inscriptions complémentaires)

Jury local (QCM)

Participation CFU et CFA

Stages de formation continue -

Création, évolution et encadrement des simulations FSIA (situations inhabituelles) sur outil SCANSIM

Organisation des stages STMC (maintien de compétences)

Animation des stages CDT et MC-CDT

Suivi des mandats d'Examineur

En charge de SCANTOWER -

Maintenance et utilisation de SCANTOWER

Spécifications et conception des objectifs de simulations, actualisation des catalogues de simulations existant sur SCANTOWER, SCANRAD et simulations combinées (pôle simulateurs).

Suivi des évolutions des espaces

Formation pratique = FTE, FSIA, FTSI, XP...

Tâches :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

il peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS.

Profil - Qualification :

Qualités requises :

Avoir obtenu la mention d'unité du centre

Avoir une connaissance de la formation par objectif de l'ENAC ou d'un centre

Avoir des connaissances des outils bureautiques

Esprit de synthèse

Bonne connaissance des formations théorique et pratique ICNA (pédagogie par objectifs)

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA-MCU1 - Chef de division Espace aérien
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banege@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FALCOU, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein de la Direction du transport aérien, la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne est chargée des affaires réglementaires et institutionnelles de la navigation aérienne aux niveaux national et international, de la gestion de l'espace aérien dont la création et de la modification des structures d'espace aérien, en relation avec les autorités militaires, du système de redevances et de performance des services de la navigation aérienne et du bloc d'espace aérien fonctionnel « FABEC ».

Elle comprend, outre le chef de la mission et son adjoint : le pôle « ciel unique », et le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien.

Le bureau de la réglementation de la navigation aérienne et de l'espace aérien :

- est en charge de l'élaboration et de la mise à jour de la réglementation relative à la navigation aérienne et notamment à l'espace aérien, aux services de la navigation aérienne, à la sécurité de la gestion du trafic aérien ainsi qu'aux procédures et aux équipements de navigation aérienne, et de sa conformité aux règles internationales et communautaires ;
- assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, et notamment prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et assure leur suivi ;
- contribue à la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ;
- participe aux travaux internationaux correspondants de l'Union européenne, notamment de l'AESA, et d'Eurocontrol, ou assure la participation d'experts à ces travaux ;
- contribue aux travaux de l'OACI dans le domaine de la navigation aérienne et à la coordination des experts concernés, participe à ces travaux le cas échéant, notamment dans les domaines de la planification de la navigation aérienne.

Tâches :

Tâches du Chef de division « Espace Aérien »:

Activités génériques :

- assure la gestion de l'espace aérien national, en liaison avec le ministère de la Défense, relevant des autorités centrales,
- gère son domaine réglementaire, attribue et suit les dossiers,
- initie et propose la modification de textes réglementaires,
- représente l'administration auprès des partenaires du secteur,
- représente l'administration devant les instances administratives françaises, européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif,
- répond aux propositions normatives relatives à son secteur émanant des instances européennes et internationales,
- s'assure de la qualité de la norme,
- participe à l'évaluation, l'élaboration et à la conduite des politiques publiques dans son domaine.

Activités spécifiques :

- prépare, en liaison avec les organismes civils et militaires concernés, les travaux du directoire de l'espace aérien et des Comités Régionaux de Gestion de l'espace aérien et assure leur suivi ;
- contribue aux travaux du FABEC dans le domaine de l'espace aérien et de la gestion souple de l'espace, avec les Etats parties prenantes, en liaison avec les autorités militaires, la direction des services de la navigation aérienne et la direction de la sécurité de l'aviation civile ;
- assure la préparation et le suivi des règlements européens et normes internationales en relation avec l'organisation et la gestion de l'espace aérien ;
- anime et assure le suivi de réunions de travail avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires français et étrangers ;
- suit les activités des experts envoyés par la France aux réunions internationales à l'OACI, à l'AESA et à Eurocontrol dans les domaines de la gestion de l'espace aérien, représente la France à certaines de ces réunions.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne connaissance de la navigation aérienne et des questions relatives à l'espace aérien et aux relations civiles-militaires,
- Connaissance de l'organisation de l'espace aérien et des principes de gestion souple de l'espace,
- Connaissance des différents processus et circuits de prise de décision y compris de l'Union européenne,
- Maîtrise des connaissances techniques liées au secteur,
- Connaissance des enjeux du secteur, de ses acteurs et de leur positionnement,
- Connaissance des enjeux européens (FABEC),
- Conduite de projets,
- Maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe et travailler en réseau,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Etre capable de gérer la diversité des points de vue,
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative,
- Savoir analyser, identifier les problèmes et proposer des solutions,
- Etre capable de synthétiser des informations de natures différentes (techniques, réglementaires, le cas échéant économiques) et prendre des décisions,
- Savoir négocier et convaincre,
- Avoir le sens de l'organisation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB - SDI - Chef Sub Espaces procédures
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE C)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARNOLA, Philippe - 01 74 37 85 10 philippe.barnola@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé sur le site d'ORLY.
Remplacement :	JM LAVIGNAC

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SNAS/RP/CDG - SDI CHEF DE SUBDIVISION Espaces procédures

Tâches :

Encadre les personnels, gère et planifie les activités de la Subdivision : partage du travail et suivi des dossiers.

- Etudes et adaptation du dispositif circulation aérienne de la région parisienne.
- Etudes des procédures de départ, d'arrivée, d'attente et d'approche aux instruments.
- Elaboration des supports de l'ensemble des dossiers techniques à l'aide d'outils DAO/CAO.
- Elaboration des dossiers d'homologation des procédures de départ et d'approche aux instruments.
- Etudes relatives au respect des servitudes aéronautiques de dégagement.
- Etudes et avis techniques dans le cadre de travaux.
- Elaboration et suivi permanent d'une base de données obstacles sur et aux abords des aérodromes.
- Elaboration de l'information aéronautique temporaire et permanente des aéroports parisiens en particulier dans les domaines suivants: restrictions et modifications relatives aux travaux majeurs sur les aéroports ; modifications des trajectoires , des procédures PANS-OPS et des minima opérationnels ; manifestations aériennes ponctuelles et périodiques.
- Participation aux études relatives aux espaces aériens de la région parisienne.
- Préparation technique des dossiers espaces pour traitement en CRG.
- Participation technique à certains dossiers liés à l'environnement.
- Participation en qualité de coordonnateur technique pour les besoins des simulations temps réel.
- Participation à différents GT techniques nationaux dans le cadre du développement de critères techniques nécessaires à l'évolution des procédures, d'aspects réglementaires , de la stratégie de la mise en oeuvre de la navigation de surface (RNAV).
- Participation aux spécifications techniques nécessaires à la modélisation de simulations temps réel.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Mise en application, dans le cadre des activités du poste, de la réglementation et des textes en vigueur;
- Est l'informateur coordonnateur de l'information aéronautique pour les SNAS/RP

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - Roissy - PC approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/CTRL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Contrôle (ROISSY CHARLES DE GAULLE C)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur d'approche*LFPG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FLON, Jean-Marc - 01 74 37 86 01 jean-marc.flon@aviation-civile.gouv.fr LEFRANCOIS, Christophe - 01 74 37 86 14 christophe.lefrancois@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/SDPS/NAE-Chargé projet pôle nav. AIS
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSNA DSNA/SDPS/NAE Pôle navigation AIS espace (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*DSNA/SDPS/NAE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARANES, Sophie - 01 58 09 48 12 HUERRE, Pierre-Yves - 01 58 09 49 01
Personne remplacée :	AMY, Richard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHARGE DE PROJET

Pôle règlementaire et suivi de la stratégie dans les domaines procédures de navigation, information aéronautique, espace aérien, au plan national et européen.

Tâches :

- Assure en tant que point focal de la PRO012, la veille règlementaire dans les domaines procédures et navigation, information aéronautique et espace aérien,
- Apporte une expertise ou un arbitrage aux entités de la DSNA (interprétation des textes),
- Suit l'évolution de la réglementation et fournit une expertise à la DTA en amont de l'élaboration des textes et lors de la consultation par la DTA sur des projets matures,
- En coordination avec les directeurs de programme , valide le plan d'action pour le déploiement des procédures de navigation, les investissements pour la navigation, la modernisation des systèmes d'information aéronautique : définition de la stratégie, établissement des priorités,
- Elabore des réponses à appel à projets européens et suit le contrat techniquement et administrativement,
- Participation aux comités de pilotage et comités de direction pour les domaines de sa responsabilité,
- Participation aux groupes de travail français et européen pour les domaines de sa responsabilité.

Profil - Qualification :

- connaissance de la RNAV, procédures, AIS,
 - connaissance de l'espace aérien (organisation/gestion) et de la circulation aérienne,
 - connaissance de la réglementation aérienne (RDA, SCA, RCA3, RCA4),
 - anglais.
-
- esprit d'analyse et de synthèse,
 - goût pour la coordination interne et externe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Assistant Sub. Instruction Le Bourget
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNAS/RP LFPB/CA/INST Organisme CDG-LB - CA Le Bourget - Sub instruction QS (LE BOURGET)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPB/CA/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FAUCHEUX, Jean-Pierre - 01 48 62 53 02 jean-pierre.fauchaux@aviation-civile.gouv.fr POMMEREAU, Chantal - 01 48 62 53 17 chantal.pommereau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MONLORD, Astrid

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE :

ASSISTANT DE SUBDIVISION INSTRUCTION CHARGE DE LA QUALITE DE SERVICE

MISSION :

(Résume les activités du poste)

RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION INSTRUCTION

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Contrôleurs stagiaires
- ISP/ Examineurs
- Détachés à la subdivision Instruction et à la Qualité de Service

FONCTIONNEMENT DU POSTE

- Présence basée sur un rythme de travail de 4.5 jours / semaine
- Maintien de qualification souhaitable. Dans ce cadre, certaines vacations pourront être effectuées le week-end ou les jours fériés à la demande du tableau de service

ACTIVITES DU POSTE :

- Est responsable, au titre du service, de la Qualité de Service
- Assure le traitement des FNE, l'analyse des événements, la constitution des dossiers d'enquête et leur suivi
- Organise et anime les réunions de revue sécurité locales et les CLS, et en assure le secrétariat
- Veille au respect des procédures signifiées au service en matière de suivi sécurité
- Représente le service dans les CLS élargies et à l'occasion des commissions nationales
- Assure le suivi des systèmes d'enregistrement et de rejeu
- Assure, en coordination avec la subdivision Contrôle, le retour d'expérience et la rédaction des REX
- Anime les briefings organisés sur le thème de la Qualité de Service au bénéfice des agents du centre
- Participe à la préparation du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace
- Assiste le chef de subdivision Instruction, en particulier pour l'encadrement des cours théoriques, stages et visites
- Assure l'intérim de ce dernier

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine :

- il assure et facilite le recueil des constats dans le cadre du traitement des événements sécurité/qualité,
- il veille à la notification des événements significatifs dans les délais réglementaires,
- il s'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour le service,
- il fournit les renseignements nécessaires à l'élaboration des indicateurs sécurité/qualité,
- il assure, dans le cadre du retour d'expérience (REX), la réalisation de bilans et de publications,
- il participe aux réunions de revue sécurité du service et de l'organisme,
- il prépare, anime et assure le secrétariat des CLSE.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

(Préciser le niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé,4- Expertise)

Techniques de base :

- Connaissances des méthodes de contrôle d'approche et d'aérodrome 3
- Connaissance de la réglementation de la C.A. 4
- Connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne 2
- Connaissances en informatique et bureautique 2

Qualités requises :

- Qualités pédagogiques et relationnelles
- Esprit d'initiative et de décision
- Savoir faire en matière de management

FORMATION D'INTEGRATION :

Stage DO/1S

Stage CARTES.

Stage ELVIRA

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Premier contrôleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (LOPERHET)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur CRNA*C-O/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	QUENET, Christian - 02 98 37 34 10 christian.quenet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ouverture de poste selon GT effectifs.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE - Montpellier - PC APP
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/CTRL Montpellier Méditerranée - Subdivision contrôle (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFMT/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESTREMX, Gérald - 04 67 13 11 12 gerald.destremx@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Laurent - 04 67 13 12 40 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon les conclusions du GS 32h de juillet 2014

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS. Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE-Lyon-premier contrôleur approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/CTRL SNA/CE - Subdivision contrôle (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*K-CE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GIRONNET, Marc - 04 82 90 90 60 marc.gironnet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/CE - Adjoint chef de service
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	SNA/CE K-CE/DIR SNA/CE - Direction Centre-Est (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*K-CE/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHAMBON, Sylvie - 04 82 90 90 01 sylvie.chambon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GENIA, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DE LA NAVIGATION AERIENNE CENTRE-EST
SNA/CE

MISSIONS :

- Sous l'autorité du chef du SNA, participe au pilotage de l'ensemble des activités du service et veille à l'atteinte des objectifs fixés

ACTIVITES :

- Assiste le chef du SNA dans ses missions, participe à l'animation, l'orientation, la coordination des actions définies et proposées par celui-ci pour le suivi de l'ensemble des activités du service
- Assure l'intérim du chef de service
- Analyse et anticipe les difficultés techniques, opérationnelles, et contribue à l'émergence de solutions.
- Participe à la concertation sociale (CT, CHSCT, groupes de travail, relation avec les OS, gestion des mouvements sociaux)
- Gère les affaires déléguées au niveau local, ou au niveau national après accord du chef de service
- Participe à la permanence opérationnelle

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, QUALITÉ, SÛRETÉ, ENVIRONNEMENT :

- Participe à la définition du plan d'action et des objectifs du service
- Contribue à s'assurer de la mise en oeuvre des principes du SMI au sein du service
- Est le correspondant Sûreté-Défense du SNA

Profil - Qualification :

- Aptitude au management et à la gestion sociale
- Aptitude à communiquer et à gérer les relations humaines
- Bonne expérience opérationnelle et technique dans le domaine de la navigation aérienne
- Compétence en gestion de projets
- Connaissances en matière de gestion budgétaire et d'achats publics

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP - Pontoise - CHEF CA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPT Organisme Orly-AG - AG - Pontoise Corneilles en Vexin - CA (LIVILLIERS)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFPO/AG/LFPT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr THOMAS, Marc - 01.69.57.69.13 marc.thomas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HENRY, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assure l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Pontoise

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE AVIATION GENERALE

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Adjoint chef CA,
- Contrôleur d'aérodrome

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Est le responsable opérationnel de l'organisme de contrôle
- Anime et encadre l'équipe de contrôle et le personnel
- Assure la gestion de la qualité et de la sécurité de service
- Est l'interlocuteur direct des usagers de l'aéroport (aéroclubs, sociétés) pour ce qui concerne la fourniture du service de contrôle
- Participe aux relations avec l'environnement (service environnement d'Aéroports de Paris et représentants locaux), peut-être amené à participer à la Commission Consultative de l'Environnement (CCE et/ou CP) de l'aérodrome selon les thèmes abordés
- Analyse les besoins d'évolution de la plate-forme. Propose et suit les projets retenus
- Est l'interlocuteur de la SDRH au profit de la formation statutaire et continue des ICNA.
- Participe aux groupes de travail, aux commissions de formation en unité
- Élabore les consignes CA et assure le suivi en temps réel des événements ayant un impact opérationnel.
- Assure le suivi du Manuel d'Exploitation (MANEX)
- Participe aux études CA, à l'évolution des systèmes, de l'infrastructure et aux études de sécurité associées avec la participation du service
- Réalise les statistiques de l'aérodrome
- Propose l'évolution des procédures et des méthodes de travail
- Coordonne le contrôle de la CA dans l'espace qui lui est délégué avec les centres adjacents.
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques.
- Participe aux permanences de commandement aviation générale

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux.

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport.
- Connaissance de la réglementation de la CA.
- Connaissance des méthodes de contrôle.
- Connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne.

- Sensibilisation dans le domaine juridique.
- Connaissances en informatique et bureautique.

Qualités requises :

- Gestion des situations inhabituelles et des sollicitations imprévues.
- Capacité d'écoute, de disponibilité, aptitude à négocier.
- Esprit d'initiative et de décision.
- Savoir faire en matière de management.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Stage en entreprise
- Etudes de sécurité
- Pratique d'audit
- Conduite de projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC - Instructeur Circulation Aérienne
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC Division Formation Pratique au contrôle (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	4 Instructeur circulation aérienne*ENAC/ER/ATM/FPC
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant - instructeur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAU, Eric - 05.62.17.47.84 eric.fau@enac.fr PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENAC - INSTRUCTEUR CIRCULATION AERIENNE (DER/ATM/FP)

L'intéressé conçoit, élabore et transmet des savoirs théoriques et pratiques aéronautiques.

Met en oeuvre des équipements réels ou simulés et outils d'instruction pour transmettre le savoir pratique.

Met en oeuvre des modalités d'évaluation.

Participe aux études et recherches.

Réalise des expertises en coopération internationale.

Suit, conseille et oriente des étudiants et stagiaires.

Assure une veille réglementaire du domaine.

L'intéressé sera chargé de la formation théorique et pratique d'élèves en formation initiale ICNA, TSA et ATCO pendant leur formation à l'ENAC.

L'intéressé aura à participer à la réalisation des supports pédagogiques correspondants, existants ou à construire dans le cadre du projet REEF ou dans le cadre d'adaptation de formation dans un cadre international.

L'intéressé sera amené à participer dans son domaine de compétence à d'autres formations ou études impliquant une pratique du contrôle.

Dans le cadre de ses fonctions, il pourra être amené à assurer des missions d'expertise et des actions de formation à l'étranger.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Obligatoire : Licence de contrôle, mentions d'unité et instructeur sur positions valides.

- Savoir théorique lié à la spécialité,
- Pratique professionnelle dans la spécialité enseignée,
- Maîtriser les techniques psychopédagogiques de base,
- Connaître les cursus de formation et leurs objectifs,
- Connaître les techniques d'aide à l'enseignement,
- Pratique de la langue anglaise.

Savoir-faire / savoir être :

- Intégrer son travail au sein d'une équipe,
- Intégrer ses activités au plan international,
- S'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques,
- Goût pour l'enseignement, sens du contact humain et du travail d'équipe,
- Rigueur, capacité d'initiative et de participation.



Numéro 101479

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne-hiver 2014

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP PONTOISE ADJOINT CHEF CA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPT Organisme Orly-AG - AG - Pontoise Corneilles en Vexin - CA (LIVILLIERS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFPO/AG/LFPT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr HENRY, Philippe - 01.30.31.13.26 philippe.henry@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MOUSTEY, Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Assiste le chef circulation aérienne dans l'organisation et le suivi du fonctionnement de l'organisme de contrôle de Pontoise

RATTACHE A : CHEF DU SERVICE AVIATION GENERALE

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- Contrôleur d'aérodrome

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- En collaboration avec le chef CA, organise et suit l'exploitation opérationnelle de l'aérodrome.
- Participe avec le chef CA à la démarche de management de la sécurité.
- Élabore les consignes CA et assure le suivi en temps réel des événements ayant un impact opérationnel.
- Participe à la gestion de la qualité et de la sécurité de service.
- Assure le suivi du Manuel d'Exploitation.
- Prend en charge la formation locale, encadre et anime l'équipe de contrôle et réalise le tableau de service.
- Propose et participe à la mise en place de nouveaux outils de formation.
- Participe aux études locales et aux études de sécurité.
- Assure toute tâche confiée par le chef CA et assure son intérim en son absence.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il est plus particulièrement responsable du traitement et de l'analyse des événements CA ainsi que des REX locaux.

COMPETENCES :

Techniques de base :

- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aérodrome.
- Connaissance de la réglementation de la CA.
- Connaissance des méthodes de contrôle.
- Connaissance des systèmes et équipements de la navigation aérienne.
- Sensibilisation dans le domaine juridique.
- Connaissances en informatique et bureautique.

Qualités requises :

- Gestion des situations inhabituelles et des sollicitations imprévues.
- Capacité d'écoute, de disponibilité, aptitude à négocier.
- Esprit d'initiative et de décision.
- Savoir faire en matière de management.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation chef circulation aérienne
- stage DADE et instructeur local (FORLO)
- Pratique d'audit
- Etudes de sécurité
- Conduite de projet

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Assistant Sub Etudes
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/SO C-SO/EXPL/ETUD Subdivision études (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-SO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 0556556210 CHF SCE EXPLOIT maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr DESREUMAUX, Jean-Paul - 0556556220 CHEF SUB ETUDES jean-paul.desreumaux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SIMENTERRE, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION chargé de la mise en oeuvre opérationnelle de certains moyens techniques

- Assure l'interface entre le Service Technique et le Service Exploitation concernant l'ensemble des moyens techniques hors CAUTRA/ODS/EEE
- Participe à l'analyse des événements dans son domaine de compétence, notamment au travers des réunions du Suivi Sécurité Technique
- Elabore les configurations systèmes relatives aux évolutions du dispositif de circulation aérienne (téléphone, radio)
- Elabore et participe à la définition des besoins en moyens techniques opérationnels utilisés dans la salle de contrôle en vue de leur planification budgétaire, cela en intégrant les éléments issus du retour d'expérience
- Etablit les demandes d'évolutions techniques, participe à l'élaboration des spécifications des nouveaux matériels et valide au plan opérationnel les nouvelles versions
- Participe à la définition et au suivi des évolutions du génie civil et des installations
- Applique dans son domaine les principes du Système de Management Intégré : Evaluation/Atténuation des risques, Actions correctives/Actions préventives, Retour d'expérience.....
- Participe à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

- aptitude et goût pour le travail en équipe
- esprit de synthèse et d'analyse
- bon sens de l'organisation, de la rigueur et de la méthode
- aptitude à analyser les dysfonctionnements
- être dynamique et adaptable
- maîtrise de la gestion de projet
- bonne connaissance des outils et systèmes automatisés
- bonne connaissance des outils informatiques
- bon niveau d'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-CHARGE PROJET QUALITE/SUIVI OPERATIONNEL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/FPC Division Formation Pratique au contrôle (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*ENAC/ER/ATM/FPC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PREVOT, Roxane - 05.62.17.46.74 roxane.prevot@enac.fr SERRES, Alain - 05.62.17.46.00 alain.serres@enac.fr
Personne remplacée :	GRASSET, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ENAC - CHARGE DE PROJET QUALITE / SUIVI OPERATIONNEL (DER/ATM/FP)

Est responsable du suivi qualité des formations initiales et continues au contrôle.

Evalue les besoins des clients. A ce titre est le point d'entrée :

- de SDRH et d'autres clients pour la réception des besoins de formation au contrôle,
- des subdivisions instruction à des fins de retours qualité.

En coordination avec la subdivision Ingénierie Pédagogique et / ou l'entité médiatisation, analyse l'adéquation des formations proposées aux attentes des clients et assure la mise en oeuvre des retours d'expériences en collaboration avec les référents de domaines.

Participe à la coordination avec le Pôle Qualité, Sécurité, Sûreté.

Analyse les recommandations sécurité émanant des autorités de tutelles et en coordination avec la subdivision IP, leur prise en compte dans les formations pratiques.

Est responsable, en coordination avec l'encadrement de la division, de la mise en place des processus organisationnels internes dans le cadre de la démarche qualité de l'Ecole, en référence aux différents cadres réglementaires nationaux et internationaux et des différents audits de certification.

A ce titre, il sera chargé de :

- la rédaction de documents de références,
- la mise en place et du suivi des processus internes,
- la mise en place de procédures et d'outils spécifiques au suivi des exigences réglementaires concernant les personnels enseignants de la division (formations, aptitudes, compétences).

Assurera une veille nationale et internationale concernant les cadres réglementaires applicables à l'organisation et la mise en oeuvre de formations pratiques au contrôle.

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Expérience dans le domaine de la formation,
- Expérience d'encadrement technique, pédagogique ou opérationnel,
- Connaissance des outils bureautiques usuels,
- Pratique de la langue anglaise : capacité à lire, produire et présenter des documents en anglais.

Savoir-faire / savoir être :

- Extrême rigueur,
- Capacité d'analyse,
- Capacité d'écoute et de communication, sens du travail en équipe,
- Capacité à évaluer les attentes et les besoins des publics,
- Savoir communiquer en direction de publics diversifiés,
- Intégrer ses activités au plan international,
- S'adapter aux rapides évolutions réglementaires et techniques.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNAS/RP PONTOISE CONTROLEUR APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFPT Organisme Orly-AG - AG - Pontoise Cormeilles en Vexin - CA (LIVILLIERS)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFPO/AG/LFPT
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr HENRY, Philippe - 01 30 31 13 26 philippe.henry@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ADV - ADI - APP -APS. Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC - Chef de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/EOS/ES Subdivision Exploitation des simulateurs (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*ENAC/ER/ATM/EOS/ES
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SERRES, Alain - 05.62.17.46.00 alain.serres@enac.fr DELPIERRE, Sabine - 05.62.17.45.48 sabine.delpierre@enac.fr
Personne remplacée :	TORRES, Félicien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION EXPLOITATION DES SIMULATEURS (DER/ATM/EOS/ES)

Le chef de subdivision ATM/EOS/ES est chargé au sein du département ATM d'assurer l'exploitation des systèmes pédagogiques mis en oeuvre par le département : EAO, SCANSIM, ELECTRA, ESCAPE, ODS et IRMA.

Il assure l'ensemble de la gestion des données et des paramètres permettant le bon fonctionnement des simulateurs dans les divers processus : formation initiale, formation continue et simulations temps réel.

Il participe au cycle de vie et au développement des simulateurs en relation notamment avec la DTI et les industriels.

Il gère également l'organisation des expérimentations d'espace de la DSNA réalisées à l'ENAC.

Dans son domaine et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique, il s'assure que la politique du système de management Qualité/Sécurité/Sûreté et les procédures sont mises en oeuvre, participe au suivi Qualité/Sécurité/Sûreté, propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives, et gère les indicateurs pertinents.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Expérience d'exploitation technique,
Expérience de la gestion de projet,
Expérience d'encadrement souhaitée.

Savoir-faire / Savoir être :

Sens du contact humain et du travail en équipe,
Sens de l'organisation,
Dynamisme.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DS/ANA/CNA - Adjoint au chef de pôle
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 01 58 09 37 26
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance ""NA/NA" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012
Personne remplacée :	MESQUIDA, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Certification et surveillance continue de prestataires ATM.

Encadrement du bureau par intérim ou par délégation du bureau.

Responsable d'équipe de certification Encadrement et animation d'un bureau technique

Tâches :

Encadrer le bureau par intérim ou par délégation du chef de bureau

Conduire des audits.

Assurer la surveillance continue de prestataires ATM.

Contribuer au PSE : coordonner et mettre en oeuvre, pour le bureau ou la sous - direction, le suivi de recommandations applicables aux prestataires ATM.

Assurer la qualité de la surveillance, participer à la démarche qualité et à la définition des méthodes de contrôle.

Participer aux groupes de travail internationaux.

Activité susceptible d'évoluer dans le temps : coordination de la certification et de la surveillance des AFIS et de MET, coordination des DSAC/IR et animation des GT DSAC, point focal ESP
Eurocontrol

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

Référentiel réglementaire de sécurité et de conformité, applicable aux prestataires de services de la navigation aérienne.

Systèmes de gestion de la sécurité et de la qualité.

Connaissances ATM

Anglais lu et parlé

Savoirs agir :

Encadrement

Conduite de projets avec des acteurs multiples

Pratique de l'audit

Analyse et synthèse

Capacité rédactionnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE-Nice-Assistant Subdivision Instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/INST SNA/SE - Subdivision instruction (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr VINCENT, Cyrille - 04 93 17 21 60 cyrille.vincent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PONS, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participe à la formation initiale et continue des contrôleurs

Gère l'outil simulateur

Supervise le PCU

ACTIVITES DU POSTE :

- Participe au bon fonctionnement opérationnel de sa subdivision
- Coordonne, organise et suit la formation sur simulateur pour le centre (sur site ou externalisé)
- Assure la gestion et le suivi de l'outil simulateur aussi bien d'un point de vue du plan de charge que de sa maintenance.
- Participe à l'organisation et au suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Conçoit les simulations et élabore les livrets de formation simulateur
- Dispense l'enseignement sur simulateur
- Prépare sur simulateur , d'éventuels exercices pour des projets expérimentaux.
- Est chargé de la définition et de la mise en place des modules « SITUATIONS INHABITUELLES »
- Est chargé du planning prévisionnel et du suivi du marché PER
- Participe à la formation des instructeurs détachés longue durée au sein de la subdivision instruction
- Participe à la définition et au suivi des supports de formation pour la phase 3 du PFU
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres organismes
- Coordonne et suit la réservation des stages simulateurs ENAC pour le SNA
- Suit les évolutions SCANSIM et effectue les recettes nécessaires
- Anime ou participe aux GT locaux, régionaux et nationaux dans son domaine de compétences.

RESPONSABILITES :

- S'assure de la compétence des intervenants extérieurs à travers les divers agréments
- Conçoit et met en oeuvre les supports de formation aux situations complexes ou dégradées
- Assure l'élaboration et le suivi des plans de formation.
- Met en place les modules environnement du PCU

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Expertise Premier contrôleur d'approche

Qualités requises

- Très bonne connaissance du contrôle aérien et du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche ainsi que de l'organisation de la formation dans le cadre de la licence de contrôle
- Capacité à traiter un dossier de manière autonome
- Bonnes connaissances de l'organisation de la formation dans le cadre des plans et programmes de formation
- Bonnes connaissances informatiques
- Capacité d'encadrement et d'animation de groupe de stagiaires
- Sens de l'organisation
- Aptitude au travail au sein d'une équipe

QUALIFICATIONS:Stages SCANSIM 1 et 2

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Nice Assistant de subdivision contrôle
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	HARDY, Sabine - 04 93 17 21 20 sabine.hardy@aviation-civile.gouv.fr HORLAIT, Thierry - 04 93 17 21 00 thierry.horlait@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BARRE, Catherine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION:

Seconde le Chef de Sub Contrôle

ACTIVITES DU POSTE :

Génériques

- Seconde le chef de subdivision et participe au bon fonctionnement opérationnel de la subdivision
- Participe à la rédaction des consignes opérationnelles de la subdivision et assure la tenue à jour des différentes bases de données temps réel nécessaires au fonctionnement du service
- Participe à la gestion documentaire de la subdivision
- Participe et peut animer des réunions afférentes à ses tâches
- Peut être amenée à représenter la subdivision contrôle lors des tests théoriques Loc et PC
- Peut être amené à représenter la Subdivision contrôle lors des réunions de service.

Spécifiques

- Assure la coordination, la mise en place et le suivi du temps réel (missions, manifestations aériennes, intervention sur moyens Radionav, interventions travaux plate-forme, événements particuliers, DPSA,...)
- Coordonne avec les autres subdivisions ainsi qu'avec la DSAC, la planification du temps réel
- Coordonne et suit l'écoulement du trafic aérien (régulations, ...)
- Assure la relecture du MANEX TWR
- assure la rédaction et le suivi des Fiches Réflexes Tour
- Assure la relecture des fiches réflexes BRIA.
- Coordonne avec le service technique la planification des maintenances et CEV

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE 1 QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT:

- Assure la réalisation et le suivi des études d'impact afférentes au temps réel
- Assure, pour la partie exploitation, la coordination avec les services techniques et la réalisation des MISO (interventions moyens radionav)
- Rédige les études de sécurité afférentes aux dossiers traités
- Représente la Subdivision contrôle lors des suivi sécurité et peut contribuer à la mise en place des ACAP.
- Est amené à assurer le suivi et la mise en place de certains dossiers concernant

Profil - Qualification :

Techniques de base : Niveau de connaissance :

- Qualification de premier contrôleur

Qualités requises :

- Bonne connaissance du fonctionnement d'un centre de contrôle d'approche
- Bonne connaissance de la réglementation
- Très bonne connaissance du contrôle aérien et de l'organisation des services de la C.A.
- Intérêt pour les procédures et méthodes de travail ATC
- Sens de la réactivité et de l'initiative
- Aptitude au travail au sein d'une équipe
- Sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSPM/NAV/CA- Premier contrôleur approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DSPA/SPM DSPA/NAV/CA DSPA/SPM - Entité Circulation Aérienne (ST PIERRE ET MIQUELON)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*DSPA/NAV/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRIAND, Joanne - 05 08 41 18 21 joanne.briand@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

Les charges de ce poste comportent des activités annexes (relevant notamment de fonctions de bureau de piste) au contrôle d'approche.

Compte tenu de la spécificité de l'emploi et du cadre de vie particulier en milieu isolé, un contact préalable avec le service local est fortement recommandé.

Profil - Qualification :

L'environnement aéronautique régional étant anglophone, il est demandé aux candidats de posséder une bonne maîtrise de la langue anglaise.

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

NOTA : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE/EXPL/INST - Assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/INST SNA/NE - Subdivision instruction (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr MENIELLE, Gaëlle - 0388596320 gaelle.menielle@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SAINDRENAN, Jean-Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION

- * Assiste le chef de subdivision dans l'organisation, le fonctionnement et le domaine sécurité/qualité
- * Organise et assure le suivi de la formation continue des contrôleurs de Strasbourg
- * Organise et assure le suivi du simulateur régional
- * Coordonne les actions de formation des aérodrômes du groupe E

Tâches :

- * Assiste le chef de subdivision dans l'organisation, le fonctionnement et domaine sécurité/qualité de la subdivision et peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision
- * Organise et assure le suivi de la formation continue des contrôleurs de Strasbourg, coordonne les actions de formation de MNL et de ST YAN
- * Assure la mise en oeuvre, le suivi et la coordination de l'application des exigences ESSARRS
- * Est responsable de l'exploitation opérationnelle du simulateur régional
- * Est responsable du suivi et de la mise à jour des supports de formation continue
- * Participe et/ou anime les (aux) instances prévues dans le manuel de prestataire SNA/NE
- * Organise et/ou anime les formations continues au bénéfice de contrôleurs de Strasbourg et/ou d'organismes extérieurs
- * Participe aux réflexions nationales dans son domaine de compétence

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

- * Est le correspondant de la subdivision QSS en termes d'analyse événements sécurité et de retour d'expérience, et est membre si besoin des CLS GLSE ou structures de concertation mixte du SNA/NE

Profil - Qualification :

Techniques de base

Maîtrise des outils informatiques

Expertise dans le domaine circulation aérienne

Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Maîtrise des logiciels associés au simulateur

Qualités requises

Rigueur

Goût pour le travail en équipe

Sens de l'organisation

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DAC/NC - 1er contrôleur d'approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DAC/NC NWWW/CA Organisme Navigation aérienne La Tontouta - CA (TONTOUTA)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*NWWW/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - 687 35 24 01 francois.lebailly@aviation-civile.gouv.fr DAUBOS, Gilles - 687 35 24 30 gilles.daubos@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

Détenteur d'une mention d'unité Approche ou CCR

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licences ADI/ADV/APP - ACP

L'agent devra suivre, impérativement avant la date de son affectation le stage transfo lui permettant de rafraichir ses connaissances sur ces qualifications licence, s'il ne les a pas exercées depuis 4 ans

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1S - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP1S Division 1S - Qualité et sécurité exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP1S
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 0169577240 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DUCOS, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et encadre le fonctionnement des subdivisions:

- 1SA, chargée d'assurer le recueil et le suivi du traitement des événements sécurité,
- 1SG, chargée du suivi des indicateurs sécurité, de l'exploitation des recommandations et du retour d'expérience

- il prépare, coordonne et participe à l'ITES.
- il assure le lien avec la CMSA
- il participe aux revues de processus R1 et aux revues de direction DO
- il anime les réunions de coordination nationales des entités QS/S
- il contribue au retour d'expérience et à la communication relative à la sécurité exploitation (participe à la rédaction du Bulletin Sécurité)
- il coordonne le suivi et l'analyse des indicateurs liés à la sécurité
- il participe à la rédaction des manuels (évolution des méthodes de traitement des événements sécurité)
- il anime ou participe aux groupes de travail sur la sécurité tant au niveau national qu'europpéen.
- il coordonne ses actions avec la division qualité et sécurité technique
- il peut être amené à animer des formations sécurité relatives au domaine de la division

Profil - Qualification :

Bonne connaissance de l'environnement circulation aérienne et du domaine ATM

Sens des relations humaines et aptitude au management

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA-E- Premier controleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur CRNA*C-E/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BOULAY, Nicolas - 03 26 84 62 01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr BRIDE, Vital - 03 26 84 62 04 vital.bride@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE-St Yan-Chef de la circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/NE LFLN/CA Saint Yan - Circulation aérienne (PARAY LE MONIAL)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFLN/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GOIN, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Mission :

Assure le suivi de la formation opérationnelle des personnels de contrôle, de la QS et de l'environnement

Tâches :

Activités du poste :

Générique -

"* Anime et encadre sont entité CA

- * Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- * Identifie les objectifs et les besoins associés
- * Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- * Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- * Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence"

Spécifiques :

"* Est responsable du contrôle d'aérodrome et du contrôle d'approche

- * Elabore les tableaux de service
- * Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- * Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- * Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- * Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- * Traite les question relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- * Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
- * Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- * Préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chef de quart (si existe)
- * Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment gestionnaire, usagers, traite en coordination avec le gestionnaires d'aérodrome les modifications de l'environnement aéroportuaire
- * Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- * Assure le traitement et la diffusion des indicateurs statistiques nationaux"

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

"Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures sont mises en oeuvre

- * Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QSS du SNA
- * Il préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- * Il propose et met en oeuvre au sein de l'entité CA les actions correctives et préventives
- * Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques et suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- * Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés"

Profil - Qualification :

Techniques de base

Aptitude au management

Expertise dans le domaine circulation aérienne et connaissance de l'organisation de la circulation aérienne
Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Qualités requises
Goût pour la négociation et les relation humaines
Bonne expérience opérationnelle et technique de la navigation aérienne

Expérience du travail en équipe

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3AP - Chef de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP3AP Subdivision 3AP - Systèmes parisiens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP3AP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 01 69 57 72 23 frederic.chupeau@aviation-civile.gouv.fr ELEONORE, Pascal - 01 69 57 72 21 pascal.eleonore@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ELEONORE, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le domaine confié au titulaire concerne les outils radar et non radar du contrôle aérien d'approche et d'aérodrome des organismes de la région parisienne ; ce domaine comprend notamment :

- les moyens de surveillance air et sol - poursuite et visualisation,
- les autres moyens - séquenceur, outils plan de vol et infos générales
- les systèmes des entités « qualité de service » pour l'aspect coordination technique

Activités :

- définir et faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les modes d'utilisation associés,
- s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Il contribue notamment :

- à l'expression des besoins relatifs aux fonctions et systèmes nécessaires aux organismes et les méthodes de travail associées,
- à la planification et à la coordination de leur déploiement, hors aspects matériels,
- au pilotage des groupes de travail utilisateurs correspondant,
- à la validation des nouveaux systèmes et moyens.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- aptitude à la négociation et à la médiation
- capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- rôle des différents acteurs (services de l'Etat, partenaires étrangers, usagers de l'espace)
- domaine métier navigation aérienne
- domaine technique systèmes d'information pour le contrôle aérien
- techniques de management et de communication

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE-Coordonnateur DCC Istres
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/DCCIS DCC Istres (ISTRES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Coordonnateur DCC*C-SE/EXPL/CTRL/DCCIS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Coordonnateur DCC
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax. 04.42.33.78.46
Personne remplacée :	BOULNOIS, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordonnateur au DCC de Istres

Profil - Qualification :

- Assure en temps réel l'interface entre les contrôleurs CAM et CAG pour :
 - * assurer au niveau 3 la sécurité des vols en fournissant les éléments de coordination selon les règles établies
 - * affiner l'utilisation de l'espace
 - * assurer l'utilisation des IP week-end ou particuliers
 - * gérer les demandes de route directe
- Participe avec la CNGE aux coordinations pré-tactiques
- Recueille les éléments nécessaires à l'établissement des statistiques et aux enquêtes relatives aux incidents de compatibilité

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SE - Premier Contrôleur CRNA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	6 1er contrôleur CRNA*C-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 Fax.04.42.33.78.46

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications suivantes : ACP - ACS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/CNA - Chef de programme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 01 58 09 37 26
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA/NA" selon les modalités précisées par arrêté du 28 mars 2012.
Personne remplacée :	CHAMBROY, Eric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Certification et surveillance continue de prestataires ATM
- Méthodes d'audit et compétences auditeurs

Tâches :

Responsabilité d'équipe de certification :

- Conduite d'audit
- Responsable de la surveillance continue de prestataires ATM
- Participation à la démarche qualité et à la définition des méthodes de surveillance. Formation donnée
- Participation potentielle à toute activité du bureau

Activités internationales :

- Participation aux groupes de travaux internationaux
- Coopération entre NSAs
- Reporting européen (LSSIP, Maturity survey, etc.)

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

- Référentiel réglementaire de sécurité et de conformité, applicable aux prestataires de services de la navigation aérienne
- Systèmes de gestion de la sécurité et de la qualité
- Connaissances ATM
- Anglais lu et parlé

Savoir faire :

- Conduite de projets multi acteurs
- Pratique de l'audit
- Analyse et synthèse
- Capacité rédactionnelle

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SE Ajaccio Chef circulation aérienne
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/SE LFKJ/CA Ajaccio Napoléon Bonaparte - Circulation aérienne (AJACCIO CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFKJ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LICCIA, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

*Mission : Anime le service Circulation aérienne Ajaccio en développant l'esprit d'équipe et la motivation afin d'atteindre les objectifs du SNA dans son domaine de responsabilité.

*Activités: -Participe à l'équipe de direction de l'OCAF - Encadre et anime le service CA d'Ajaccio
- Assure la mise en oeuvre de l'organisation du fonctionnement (certification ISO 9001) -S'assure des activités opérationnelles des services de contrôle de la circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendue dans la zone de responsabilité de l'OCAF dans le cadre des règlements applicables à la circulation aérienne générale en coordination avec les organismes adjacents nationaux et internationaux - S'assure de la gestion de l'espace aérien dont l'OCAF à la responsabilité en coordonnant la comptabilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle de l'OCAF - Participe aux relations avec les usagers, s'assure du recueil des données d'information aéronautique et la tient à leur disposition - Assure la mise en oeuvre de la politique sécurité/ qualité et les procédures associées en coordination avec le correspondant SMI de l'OCAF - Est responsable du tableau de service - Est responsable de la mise à jour du MANEX et consignes d'exploitation associées - Est responsable des coordinations et préparations des interventions du service technique - Est l'informateur local aéronautique - Est responsable des PFU/PCU - Préside la commission de formation - Représente le SNA dans son domaine de responsabilité lors des réunions avec les PE/PI - Participe au suivi exploitation et technique de l'OCAF - Est membre de la CLS/E, et participe aux CLS/T et CLS/M de l'OCAF en tant que de besoin - Propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives au sein de la CA d'Ajaccio - Assure la procédure d'évaluation et d'atténuation des risques - S'assure des compétences des agents qui lui sont rattachés - Participe au dialogue social - Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

Profil - Qualification :

*Techniques de base : -Management - Connaissance organisationnelle et fonctionnelle du SNA - Rédaction de comptes-rendus et de courrier - Conduite de réunions - Conduite d'entretiens

*Qualités requises : -Très bonne connaissance du contrôle aérien et organisation des services de CA - Capacité d'encadrement et d'animation de groupes ou de réunions - Capacité d'adaptation - Capacité de décision, esprit d'initiative - Capacité d'écoute - Capacité à rendre compte

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr MESTON, Yannick - 05 62 14 57 01 yannick.meston@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SPIESER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Confirme

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle d'approche et tour.

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de définir les exigences relatives aux besoins opérationnels pour les acteurs du système ATM.

Tâches :

L'agent aura la responsabilité de l'activité consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers du contrôle en APP et TWR au sein du pôle et à ce titre il assurera la coordination des travaux des différents intervenants de son domaine de responsabilité.

En particulier il sera amené à piloter l'activité de définition des besoins opérationnels pour le projet de renouvellement des systèmes ATM en APP et TWR (SYSAT).

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO, les sites opérationnels dans les phases de définitions systèmes et les phases d'accompagnement site pour les évaluations pré opérationnelles après déploiement.

Profil - Qualification :

- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe.
- Sens de l'organisation et de la planification.
- Capacités d'écoute et de communication.
- Bonne connaissance des métiers du contrôle d'approche et tour.
- Expérience opérationnelle souhaitée.
- Bon niveau d'anglais.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO/PYR/Instruction - Chef de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/SO PYRT/PYR/INST Pyrénées Tarbes - Subdivision instruction (JUILLAN)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*PYRT/PYR/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	VERSI, Philippe - 05 59 33 39 05 philippe.versi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CONSEIL, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de l'organisme, il est responsable de l'encadrement de la subdivision

Postes inclus dans sa responsabilité managériale :

Assistant de subdivision, chefs de quarts instructeurs, instructeurs de langue anglaise

Activités du poste :

Gérer et encadrer les personnels de sa subdivision repartis sur les deux sites de Tarbes et Pau

Élaborer le planning prévisionnel de la formation ICNA en unité

Élaborer et mettre en oeuvre le plan de formation en unité

Élaborer et mettre en oeuvre le plan de formation continue

Participer à la nomination et à la formation des examinateurs

Participer à la nomination et à la formation des chefs de quarts instructeurs

Participer à la nomination et à la formation des chefs de tour

Organiser et participer aux commissions de formation en unité

Effectuer un état prévisionnel des qualifications

Assurer la coordination des besoins de l'organisme avec le SNA/SO, l'ENAC, la DO et la DSNA

Assurer l'interfaçage avec le pôle licence DSAC/ANA

Prendre en compte l'évolution de la réglementation rattachée à la formation

Exigences :

Responsabilités en matière de sécurité /qualité/sureté/environnement :

Il est membre des CLS/CLST

Il participe au suivi sécurité exploitation et technique

Il met en oeuvre les actions préventives et correctives

Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Assure l'intérim du chef de l'organisme

Profil - Qualification :

Connaissance des formations

Gestion du personnel

Techniques de management

Techniques pédagogiques de formation

Techniques de prospection d'évaluation des actions de formation

Gestion de projet

Qualités requises :

Bon sens relationnel et communication

Qualités d'analyse et de synthèse

Sens de l'organisation

Disponibilité

Réactivité

Esprit de décision

Aptitude à la délégation

FORMATION D'INTEGRATION :

Stage d'insertion des cadres

Gestion de projet

Conduite de réunion

Gestion des conflits



Numéro 101663

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 RM - Chef de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2RM Subdivision 2RM - Méthode et outils (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP2RM
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAPIER, Corinne - 01 69 57 73 25 corinne.papier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CHEF DE SUBDIVISION

Au sein de la Division 2R, le candidat :

- est en charge, du suivi et de la coordination concernant les évolutions des « Méthodes et outils ATFCM »
- assure l'interface en ce qui concerne les spécifications techniques entre les systèmes centralisés de la CFMU et les systèmes ATFCM nationaux (SYNOPSIS)
- participe aux spécifications opérationnelles des systèmes ATFCM nationaux (SYNOPSIS) avec la DTI et les autres départements de la DSNA/DO afin de planifier les nécessaires évolutions et/ou adaptations face aux développements des systèmes CFMU
- anime le groupe national des utilisateurs des outils ATFCM afin de définir les priorités pour planifier les évolutions des systèmes nationaux ainsi que le recueil des évolutions souhaitées par l'ensemble des utilisateurs pour les systèmes CFMU
- participe à l'évaluation, la mise en oeuvre et le suivi des versions de logiciels des systèmes TFCM nationaux dans un cadre national et participe au besoin et sur demande de CFMU aux tests d'évaluation des nouvelles versions,
- participe en tant que représentant de DSNA/DO à un groupe de travail international coordonné par CFMU : ce groupe traite des évolutions opérationnelles et systèmes de l'ATFCM en Europe
- recueille et intègre les besoins de la CNGE en ce qui concerne les outils ATFCM
- s'assure que les acteurs nationaux de l'ATFCM sont informés et formés aux procédures en vigueur et à venir.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de la Régulation du trafic
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG MARTINIQUE PC APP
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL SNA/AG - Subdivision contrôle (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*K-AG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AMODEO, Jean-Luc - 0596 422 492 jean-luc.amodeo@aviation-civile.gouv.fr PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 422 488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI/ADV, APP/APS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo, leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'il ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

NOTA : Les agents n'ayant pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

Qualifications :
ADI/ADV, APP/APS

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert confirmé
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EEI/ERT/M Gestion du trafic aérien En Route - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EEI/ERT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CARIO, Daniel - 05 62 14 55 05 daniel.cario@aviation-civile.gouv.fr HO-MOCK-QAI, Bertina - 05 62 14 54 52 bertina.ho-mock-qai@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BRIOL, Xavier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé « Etudes projets en route »

Dans le cadre du programme SESAR (Single European Sky Air traffic management Research), le pôle « En-Route » (ERT) est chargé au sein du domaine EEI de réaliser des études portant sur :

- les outils liés à la gestion du trafic aérien en route : (outils de séparation, gestion complexité, ...) ainsi qu'en espace « Free Route »,
- de nouveaux rôles des acteurs du contrôle aérien (anticipation du trafic à un horizon étendu au-delà du moyen terme),
- les filets de sauvegarde bord et sol, en route et en TMA,
- des concepts innovants (structure de l'espace, résolution de conflits, ...).

Les études sur ces sujets sont validées par des expérimentations.

Le poste d'expert confirmé est placé sous la responsabilité du chef de pôle. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du pôle travaillant sur les autres projets.

Tâches :

- 1) Il sera en charge d'études dans le cadre des projets du pôle ;
- 2) Il participera aux tâches définies dans le projet (e.g. rédaction de documents, définition des méthodes de travail liées aux nouveaux outils, coordination interne DTI et DSNA sur les besoins, les enjeux, les outils en place et à venir) ;
- 3) Il participera aux évaluations opérationnelles menées par le pôle (planification des expérimentations, définition des objectifs, discussion avec les experts opérationnels et techniques, organisation des tests préalables, ...) ;
- 4) Il participera à la gestion de projet dans le cadre de l'organisation mise en place au sein du programme SESAR, en liaison avec la SJU (SESAR Joint Undertaking). Dans ce cadre, il pourra être amené à animer des réunions dans un environnement européen ;
- 5) Il pourra participer à la gestion des marchés publics nécessaires aux activités du pôle (e.g. définition des prestations nécessaires en support aux études aéroports, vérification des prestations réalisées).

Profil - Qualification :

- Connaissance de l'environnement opérationnel d'un CRNA,
- Connaissances des systèmes et outils pour le contrôle en route,
- Connaissance ou notions sur les filets de sauvegarde sol (STCA) et bord (ACAS),
- Connaissances en simulations/évaluations de concept,

- Bon niveau d'anglais (écrit, oral),
- Capacité d'écrire des documents conséquents en anglais (études, gestion de projet...),
- Maîtrise des techniques de gestion de projet (formations possibles),
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-EXPERT-POLE ATT
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr DUJARDIN, Christiane - 05 62 14 55 40 christiane.dujardin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	en remplacement de J.P. VALOIS

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

"Expert opérationnel en support aux études"

Le pôle « Aéroports, Tours et zones Terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI (Etudes Européennes et Innovation) des études sur les outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur les aéroports.

Les activités sont actuellement conduites au sein de projets du programme SESAR. La DSNA contribue notamment sur des tâches de définition des nouveaux concepts et outils de contrôle, ainsi que des méthodes de travail des contrôleurs associées, assure ses propres activités de validation et contribue parfois à celles d'autres partenaires. Les domaines d'étude peuvent porter par exemple sur les descentes continues, sur de nouvelles fonctions pour le contrôle des avions et véhicules à la surface, ou sur de nouvelles applications sol/bord pour l'espacement des avions. Pour mener à bien ces travaux, une expertise opérationnelle est nécessaire dans l'équipe.

Le poste d'expert est placé sous la responsabilité du chef de pôle. Il travaillera en étroite collaboration avec les autres membres du pôle travaillant sur les projets du pôle. Il travaillera plus particulièrement sur les problématiques TMA (e.g. descentes continues, AMAN, séparation embarquée, point merge).

Tâches :

- 1) Il participera aux études sur les nouveaux concepts et outils de contrôle définis dans les projets (e.g. rédaction des besoins opérationnels, définition des méthodes de travail, définition de scénarios opérationnels pertinents, relecture et commentaires des documents produits par les autres partenaires, participation aux réunions de travail); il devra être force de proposition dans la définition des solutions étudiées.
- 2) Il sera amené à participer aux sessions de mise au point des plates-formes de simulation en tant que contrôleur sur la position mesurée ou adjacente ; à ce titre il devra être capable de donner un avis opérationnel sur la plate-forme, les scénarios joués et les améliorations à apporter ; il pourra intervenir également en amont dans la préparation des scénarios.
- 3) Il fera partie de l'équipe de validation, et participera à ces évaluations (e.g. observateur, poste adjacent, responsable de la formation des contrôleurs de centres pour les besoins de l'expérimentation), à l'analyse de leurs résultats et à la rédaction du rapport de validation ; il sera amené également à participer aux validations d'autres partenaires des projets en tant qu'observateur. Il organisera un débriefing interne ensuite pour partager l'information avec le reste de l'équipe.

Profil - Qualification :

- Expérience de contrôleur d'approche
- Expérience d'utilisation d'un AMAN utile
- Anglais (écrit, oral)
- Goût pour les études et pour le travail en environnement international
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis opérationnel
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert confirmé - Pôle XPE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARDEISEN, Franck - 05 62 14 59 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr MESTON, Yannick - 05 62 14 57 01 yannick.meston@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GALICE, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert confirmé : « Conduite d'évaluations et préparation de données d'expérimentation »

Le Pôle XPE est responsable de l'organisation de processus d'expérimentation visant à l'évaluation opérationnelle des systèmes ATM.

Ces processus ont pour but de mesurer l'adéquation entre les caractéristiques fonctionnelles et techniques de systèmes industriels - « sur étagère » ou en cours de développement - et les besoins opérationnels, méthodes de travail et pratiques existantes ou futures des utilisateurs (contrôleurs aériens etc.).

Tâches :

L'EXPERT CONFIRME « Conduite d'évaluations et préparation de données d'expérimentation » sera chargé de la préparation, de l'organisation et du suivi de processus d'expérimentation : activités de gestion de projet, mise en place des tâches de préparation opérationnelle et technique des dispositifs d'évaluation, coordination des intervenants (DTI, DO, centres de contrôle, industriels, sous-traitants), organisation des campagnes d'évaluation, supervision des activités d'évaluation ergonomique, gestion des livrables, validation des résultats, mais aussi de la préparation des données d'expérimentation.

Ce dernier point est d'une importance vitale pour le pôle XPE qui a la responsabilité de mettre en oeuvre les simulateurs temps réels indispensables aux évaluations. Les données peuvent être aussi bien opérationnelles que techniques (environnement ATC, échantillons de trafic, scénarios opérationnels, paramètres systèmes).

L'agent pourra être amené à intervenir dans le cadre des programmes majeurs de la DSNA.

Profil - Qualification :

- Aptitude au travail en équipe et à l'encadrement,
- Sens de l'organisation et de la planification, aptitude à respecter un calendrier,
- Goût pour la gestion de projet,
- Bonne connaissance de l'organisation du contrôle aérien en-route et approche,
- Bonne connaissance des systèmes techniques ATC et des données qu'ils utilisent, et faculté d'adaptation à de nouveaux systèmes,
- Bonne connaissance des systèmes de simulation et de leur exploitation,
- Capacité à travailler tant avec des personnels opérationnels que techniques,
- Compétences informatiques : systèmes d'exploitation (linux), langages de programmation (xml, perl),
- Connaissance du métier de contrôleur aérien,
- Connaissances en Ergonomie et Facteurs Humains,
- Bon niveau d'anglais

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI - Expert sénior - Pôle FHU
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DTI DTI/EOS/FHU/M Facteurs Humains - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/EOS/FHU/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIGAROL, Sylvie - 05 62 14 58 00 sylvie.figarol@aviation-civile.gouv.fr MESTON, Yannick - 05 62 14 57 01 yannick.meston@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Expert Sénior « Sécurité et conduite du changement ».

Au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle « Facteurs Humains » (FHU) contribue à l'accompagnement du changement à travers la mise en évidence des problématiques de sécurité opérationnelles et la mise au point de la stratégie d'atténuation des risques (élaboration des méthodes de travail, identification des exigences sur la transformation des compétences et les évolutions techniques) au cours de la phase de design du système homme/machine : ces études s'appliquent aux programmes de la DSNA, comme 4 Flight, EEE , SYSAT et SESAR.

Le pôle développe des méthodes pour mener les travaux sur la transformation des compétences des acteurs de première ligne et sur les volets opérationnels des études sécurité.

Tâches :

Le candidat suivra, dans le cadre des programmes EEE, 4 Flight ou SYSAT le volet opérationnel de l'étude sécurité : il occupera la fonction de responsable DTI du volet opérationnel sur certains projets et capitalisera les éléments de méthodologie des différents programmes.

Il sera amené à collaborer sur ces projets avec la DO et les autres pôles de la DTI.

Enfin il effectuera une veille dans le domaine de l'accompagnement du changement au niveau des autres industries.

Pour ce faire, il devra avoir, ou acquérir au sein du pôle, un ensemble de connaissances dans les domaines facteurs humains et sécurité.

Profil - Qualification :

- Goût du travail en équipe,
- Expérience en gestion de projet,
- Goût pour le champ Facteurs Humains,
- Connaissance des procédures et méthodologie relatives aux études de sécurité,
- Connaissance des processus DTI,
- Connaissance et/ou expérience du milieu opérationnel,
- Goût pour l'acquisition de nouvelles compétences,
- Aptitude aux relations humaines et à la conduite de réunions,
- Pratique de l'anglais.



Numéro 101762

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

10. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
11. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
12. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
13. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
14. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
15. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
16. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
17. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
18. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O - Chef de service exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL Service exploitation (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*C-O/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	JACQUEMIN, Emmanuel - 02 98 37 31 01 emmanuel.jacquemin@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TANGUY, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Il est responsable de l'encadrement du service exploitation. Il fait partie de l'équipe de direction du CRNA.

ACTIVITES DU POSTE :

- Animer, encadrer et coordonner les actions des subdivisions,
- Proposer au chef de centre les grandes orientations du service et leur planification,
- Participer aux réunions de direction,
- Participer au dialogue social et à la concertation avec les représentants des personnels,
- Participer aux réunions chefs de service exploitation,
- Participer à la permanence opérationnelle,
- Assurer le cas échéant, l'intérim du chef de centre,
- Est membre comité régional de gestion de l'espace aérien.

Tâches :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- Il est membre des revues de sécurité qualité du centre,
- Il préside le groupe local de suivi exploitation du CRNA,
- Il préside la commission locale de sécurité exploitation,
- Il coprécide les commissions élargies mixtes,
- Il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service,
- Il participe aux revues de processus qui le concerne,
- Il s'assure au sein de son service de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives,
- Il veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans son service,
- Suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef de centre la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes ou moyens, en coordination avec le chef de service technique,
- Il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service,
- Il respecte les procédures attachées à son domaine d'activité,
- Il notifie les évènements dont il a connaissance.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

*Techniques de base :

- Connaissance de l'organisation de la DGAC,
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaissance de l'ATFCM,
- Connaissance des régimes statutaires et indemnitaires des personnels techniques de la navigation,
- Connaissance de base sur les fonctionnalités des systèmes,
- Maîtrise des techniques de management et de communication,
- Connaissance des dispositions relatives à la licence communautaire de contrôleur aérien,
- Bonne connaissance de la langue anglaise,
- Maîtrise des outils bureautiques.

*Qualités requises :

- Appréhender de façon globale un problème,
- Construire, animer et faire vivre un réseau,
- Mettre en valeur, en instaurant une bonne délégation, ses proches collaborateurs,
- Faire preuve d'esprit de décision tout en identifiant les risques potentiels,
- Avoir le sens des relations humaines,
- Etre à l'écoute du climat social,

- Savoir instaurer un climat de confiance,
- Avoir des qualités de méthode et de rigueur,
- Avoir le goût pour les négociations et les relations humaines,
- Avoir le goût pour la communication et l'animation de groupe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/O-Adjoint Chef de Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL Service exploitation (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de service*C-O/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	JACQUEMIN, Emmanuel - 02 98 37 31 01 emmanuel.jacquemin@aviation-civile.gouv.fr TANGUY, Philippe - 02 98 37 34 00 philippe.tanguy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HASTINGS, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef du service exploitation, il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef du service exploitation.

ACTIVITES DU POSTE :

- Participer à l'animation, l'encadrement et la coordination des actions des subdivisions,
- Conseiller le chef de service et l'assister dans les projets du service,
- Proposer les grandes orientations du service et leur planification,
- Représenter le service exploitation aux réunions et travaux nationaux,
- Tenir à jour les indicateurs ou bases dont il a la charge,
- Participer aux réunions de direction,
- Participer au dialogue social et à la concertation avec les représentants des personnels,
- Participer à la permanence opérationnelle.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il est membre des revues de direction du centre,
- Il peut présider la commission locale de sécurité exploitation en l'absence du chef de service,
- Il peut coprésider les commissions élargies et mixtes en l'absence du chef de service,
- Il participe à la mise en oeuvre et au suivi des ACAP,
- Il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service,
- Il participe aux revues de processus qui le concernent,
- Il propose la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes ou moyens,
- Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance.

COMPETENCES

* Techniques de base :

- Connaissance de l'organisation de la DGAC,
- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaissance de l'ATFCM,
- Connaissance des régimes statutaires et indemnitaires des personnels techniques de la navigation,
- Connaissance des dispositions relatives à la licence communautaire de contrôleur aérien,
- Connaissance de base sur les fonctionnalités des systèmes,
- Maîtrise des techniques de management et de communication,
- Bonne connaissance de la langue anglaise,
- Maîtrise des outils bureautiques.

* Qualités requises :

- Etre une force de proposition en prenant en compte les risques potentiels.
- Sens des relations humaines,
- Qualités d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation,
- Disponibilité,
- Réactivité,
- Esprit de décision,
- Aptitude à la délégation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - MARTINIQUE ASSISTANT DE SUB CONTROLE
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/CTRL SNA/AG - Subdivision contrôle (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-AG/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 422 488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAMESS, Raphaël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

ASSISTANT DE SUBDIVISION

- Assiste le Chef de Subdivision Contrôle ;
- Définit toute action relative à la subdivision en accord avec le chef de subdivision ;
- Est en charge de dossiers dans les domaines impliquant la subdivision ;
- Est en charge de groupes de travail dans les domaines impliquant la subdivision ;
- Participe à des projets ou gère des projets dans les domaines impliquant la subdivision ;
- Rédige les comptes rendu des groupes de travail et réunions qu'il anime ;
- Assure la liaison avec les autres subdivisions du service exploitation, d'autres sites ou services pour les dossiers et projets dont il a la charge ;
- Peut être amené à participer aux autres groupes de travail et réunions de la subdivision, et du Service Exploitation ;
- En accord avec le chef de subdivision :
 - . élabore les COP,
 - . participe à l'élaboration des lettres d'accord et en assure le suivi ;
 - . assure la mise à jour et le suivi du MANEX ;
- Assure la gestion avec la division Technique, des interventions sur les moyens et systèmes concerné,
- Assure le suivi des plans d'actions nationaux (EAPPRI, ...) ;
- Assure l'intérim du chef de subdivision ;
- Peut participer à l'astreinte opérationnelle ;
- Peut maintenir ses mentions d'unité du centre.

Profil - Qualification :

- Connaître le fonctionnement d'un aéroport et d'un centre de contrôle d'approche
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les méthodes de travail et les outils de contrôle
- Connaître les méthodes d'élaboration des procédures

Qualités requises

- Savoir exposer avec aisance, écouter et rédiger
- Savoir animer une équipe
- Savoir déléguer
- Savoir conduire une négociation
- Savoir faire face aux sollicitations fréquentes et imprévues
- Etre dynamique
- Faire preuve de sang froid et de mesure

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision :

- Il participe au suivi sécurité ;
- Il peut être amené à participer aux CLS exploitation ;
- Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Il participe aux procédures de retour d'expériences.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE/EXPL/CTRL - Assistant de subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 0388596480 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr WITTIG, Etienne - 0388596321 etienne.wittig@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BUFFRY, Romain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

ASSISTANT DE SUBDIVISION

Assiste le chef de subdivision dans l'organisation, le fonctionnement et le domaine sécurité/qualité de la subdivision

Tâches :

"* Assiste le chef de subdivision dans l'organisation, le fonctionnement et le domaine sécurité/qualité de la subdivision, et peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision

* Anime ou participe aux instances locales ou nationales relevant de son domaine de compétence

* Emet ou donne des avis sur l'amélioration du service opérationnel

* Tient à jour et diffuse les manuels exploitations de Strasbourg

* Tient à jour et diffuse les LOA

* Participe au tour de service IPO

* Peut être amené à assurer la tenue à jour, le recueil et la diffusion des informations opérationnelles vers la tour

* Gestion du tour des services

* Suivi opérationnel des systèmes

* Contribue pour ce qui le concerne au fonctionnement du SMI"

Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement

"* Vérifie les MISO pour la partie exploitation

* Elabore les études sécurité

* Participe aux instances de traitement des événements sécurité (GLSE, CLS LRST/CPS) et aux réunions de la CLS ou structures de concertation mixte du SNA/NE"

Profil - Qualification :

Techniques de base

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Qualités requises

Sens de l'organisation

Goût pour le travail en équipe

Rigueur

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-MARTINIQUE-ASSISTANT SUB INSTRUCTION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/INST SNA/AG - Subdivision instruction (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-AG/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUBELLIER, Jean-Michel - 0596 422 488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr AMODEO, Jean-Luc - 0596 422 492 jean-luc.amodeo@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOUTILIER, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Tâches :

ASSISTANT DE SUBDIVISION

- Assure le suivi :
 - . documentaire
 - . des supports pédagogiques
 - . des enregistrements de formation
 - . des compétences des contrôleurs
 - . des formations initiale et continue :
 - coordonne le travail des instructeurs détachés
 - planifie et programme la formation des stagiaires en fonction des moyens disponibles
 - établit le tableau de service hebdomadaire pour les formations
- Est responsable de la gestion du simulateur, du suivi de la conception et de l'actualisation des simulations
- Participe à l'élaboration des projets et des plans de formations du centre
- Participe à la formation au permis de piste au sein du SNA Martinique
- Assume les activités de suivi de l'assistant instruction en son absence
- Assure l'intérim du chef de subdivision
- Peut participer aux tests de vérification des connaissances et d'aptitude à la conduite sur l'aire de manoeuvre pour la plate forme
- Peut participer aux formations théoriques initiale et continue
- Peut participer à l'astreinte opérationnelle

Profil - Qualification :

- Connaître les règles de fonctionnement global d'un aéroport
- Connaître la réglementation de la CA
- Connaître les systèmes et équipements de la navigation aérienne
- Pratiquer l'anglais couramment
- Savoir écouter
- Avoir une élocution claire
- Savoir rédiger
- Savoir exploiter les outils bureautiques.

QUALITES REQUISES :

- Sens des responsabilités
- Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues
- Dynamisme
- Disponibilité
- Ouverture d'esprit

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités :

- notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- participe au suivi de sécurité si nécessaire

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-CAYENNE-Premier contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA Cayenne / Félix Eboué - Circulation aérienne (MATOURY)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*SOCA/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PUBELLIER, Jean-Michel - 0596422488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr ARENO, Michel - 0594359395 michel.arena@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	- Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV/ADI, APP/APS, ACP/ACS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - POINTE A PITRE - 1ER CONTROLEUR APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/AG TFFR/CA/CTRL Pointe à Pitre - Subdivision contrôle (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	3 1er contrôleur d'approche*TFFR/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BABIJON, Gilbert - 0590482002 gilbert.babijon@aviation-civile.gouv.fr PUBELLIER, Jean-Michel - 0596422488 jean-michel.pubellier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADI/ADV, APP/APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo, leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'il ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

NOTA : Les agents n'ayant pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - Beauvais - Chef Organisme
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNA/N LFOB/DIR Beauvais Tille - Direction (FOUQUENIES)
Fonction / Poste :	1 CHF organisme*LFOB/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERTRAND, Michel - 03 20 16 19 00 michel.bertrand@aviation-civile.gouv.fr CROZAT, Alexandre - 03 20 16 49 01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PEIFFER, Michel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Tâches :

Génériques :

- Anime et encadre l'entité CA (environ 20 agents)
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du siège et les autres sites
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Participe à son niveau à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

Spécifiques :

- Est responsable des services de la CA rendus dans sa zone de responsabilité
- Élabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la tour de contrôle (nouveau bloc technique)
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes adjacents
- Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service et à la sécurité de la CA
- Élabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Préside la commission locale de qualification ;
- Assure les relations avec toutes les entités impliquées dans le fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant aéroportuaire
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- Participe au recueil et à l'élaboration des statistiques de trafic
- Peut assurer des vacations de contrôle s'il détient une licence de contrôle à jour

Responsabilités en matière de sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Met en oeuvre les procédures SMI s'appliquant à ses activités

- Il est membre des revues locales de son organisme

Dans son domaine de responsabilité, il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre.

Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA

- Il préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- Il propose et met en oeuvre au sein de l'entité CA les actions correctives et préventives
- Il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques et suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- Il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne - Aptitudes à la rédaction - Connaître les systèmes et outils du contrôle - Savoir intégrer des contraintes environnementales fortes (aérodrome ACNUSA) - Savoir contrôler les connaissances - Aptitude à la décision - Sens relationnel développé.

- Savoir constituer des dossiers incidents/accidents (connaissance INCA) - Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe - Savoir gérer le dialogue social - Connaître l'organisation des services de l'État

Formation d'intégration :

Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur notamment stages Chef CA, DESNA, MISO.

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan individuel de formation.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Melun-Assistant de sub. instruction
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	SNA/N LFPM/INST Melun Villaroche - Subdivision instruction (REAU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPM/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	JEANNOTIN, Pascal - 01 64 14 27 31 pascal.jeannotin@aviation-civile.gouv.fr BERTRAND, Michel - 03 20 16 19 00 michel.bertrand@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FONTESSE, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Tâches :

- Génériques

- Anime et encadre sa subdivision
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et le siège
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut assurer l'intérim de son supérieur hiérarchique

- Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

Dans son domaine et sous l'autorité du chef d'organisme :

- Participe au suivi sécurité/qualité Exploitation
- Participe aux CLS (membre permanent ou à la demande selon les cas)
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents
- S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- Peut participer aux revues de sécurité/qualité et aux revues de processus du SNA Nord
- Peut être amené à participer à des audits internes locaux

- Spécifiques

- Organise et assure le suivi de la formation initiale et continue des contrôleurs
- Etablit les programmes et les plans annuels de formation
- Suit l'élaboration des statistiques
- Assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais
- Assure le suivi des licences et sa corrélation avec le siège du SNA Nord
- Organise et planifie les formations aux nouvelles procédures et aux nouveaux matériels
- Définit les besoins d'évolution en matière de formation
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Elabore les simulations de formation sur le simulateur d'Orly et assure l'interface avec cet organisme.
- Elabore ou supervise l'élaboration des PCU, PFU et des documents pédagogiques
- Participe aux nominations des chefs de quart et des examinateurs
- Organise ponctuellement la formation d'agents d'autres services

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne et les outils et systèmes du contrôle
- Savoir animer une action de formation et concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Savoir contrôler des connaissances
- Avoir le niveau requis en langue anglaise
- Savoir animer une équipe
- Savoir définir des objectifs et suivre leur réalisation
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience
- Etre pédagogue, faire preuve d'analyse et d'esprit de synthèse

Qualités requises :

- Montrer une grande disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines
- Faire preuve d'esprit de décision
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

Formation d'intégration :

- Formation SCANRAD
- Formation au management
- Formation Gestion des conflits

Expérience souhaitée :

Avoir détenu de préférence la qualification de l'organisme et avoir une première expérience de l'encadrement d'équipes (chef de quart/chef de tour).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP-Orly- Assistant Sub Sol Opérations
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/SOL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Sol Opérations (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFPO/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURAIN, Gwenaël - 01.49.75.65.59 gwenael.laurain@aviation-civile.gouv.fr ROCHEREAU, Dominique - 01.49.75.65.52 dominique.rochereau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KHERIS, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Poste d'Assistant Subdivision Sol Opérations - Travaux ORLY :

Est chargé des coordinations avec l'exploitation aéroportuaire notamment en application des processus « information aéronautique » (processusR3) et « prise en compte de l'état de la plate forme » (processus S3), participe également à la formation des agents du service (processus S2) de la charte qualité du SNA.

**RATTACHE A : CHEF DE SUBDIVISION SOL OPERATIONS ORLY
POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE**

- 12 chefs de quarts et agents Sol
- 1 spécialiste d'exploitation

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Seconde le chef de subdivision et assure son intérim ;
- Assure pour le service l'interface avec l'exploitant d'aérodrome relative à la mise en oeuvre des travaux et intervention de maintenance sur l'exploitation de l'aire de manoeuvre.
- Elabore pour le service les consignes d'exploitation afférant ces opérations.
- Assure l'expertise NA des projets d'aménagement de l'aire de mouvement
- S'assure de la mise à jour du plan opérationnel synoptique du terrain utilisé par l'ensemble du service.
- Est le correspondant local du gestionnaire de l'aéroport pour le recueil, la mise en forme de l'information aéronautique relative à l'infrastructure de l'aéroport.
- Participe à la mise à jour de l'information aéronautique disponible au BDP
- Participe à l'élaboration ou la validation des procédures d'intervention sur l'aire de manoeuvre
- Participe à l'élaboration et au suivi des protocoles avec l'exploitant d'aérodrome
- Participe à la gestion et mise à jour du MANEX;
- Participe à l'élaboration et la mise en oeuvre des consignes du BDP visant notamment l'opérabilité de la plate forme, l'information aéronautique, la sécurité de l'exploitation de l'aire de mouvement
- Participe à la formation initiale et continue des personnels du service dans le domaine SOL
- Participe à l'encadrement des agents en opérationnel
- Participe aux LRST

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

Il participe à l'analyse des événements SOL et aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié ;

Coordonne ou participe à l'élaboration des études de sécurité relative aux changements impactant l'exploitation de l'aire de manoeuvre.

COMPETENCES

Techniques de base :

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne et aéroportuaire ;
Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international ;
Connaissances en bureautique ;
Connaissance de la langue anglaise.

Qualités requises :

Capacité de management et de motivation d'une équipe ;
Capacité à négocier, sens du contact et de la communication, aptitude au dialogue ;
Capacité d'organisation, esprit d'initiative ;
Capacité d'analyse et de synthèse.

FORMATION D'INTEGRATION :

Diplôme TSEEAC classe E ou P ;
Expérience dans le domaine de la circulation aérienne et de l'exploitation d'une plate forme
aéronautique ;
Formation conduite sur les aires (permis T et M) ;
Stage d'échange avec l'exploitant d'aérodrome ;
Bureautique ;
Formation management ;
Conduite de projet ;
Audit ;
Informateur aéronautique ;
Coordonnateur études de sécurité.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/SO - Coordonnateur DCC Mont-de-Marsan
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	CRNA/SO C-SO/EXPL/DCCMD DCC Mont de Marsan (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Coordonnateur DCC*C-SO/EXPL/DCCMD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Coordonnateur DCC
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 05-56-55-62-10 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 05-56-55-60-20 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ORLAC'H, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

1 poste de coordonnateur au DCC MARSAN situé à Mont-de-Marsan (Landes)

Participe à la conduite des opérations aériennes :

- Par la transmission en temps réel des informations utiles à la compatibilité des différents types de circulation aérienne
- Par l'activation et la gestion des dispositifs de circulation aérienne
- Participe à la résolution des cas d'urgence et autres cas nécessitant des actions immédiates auprès des secteurs de contrôle civils et militaires
- Recueille les éléments nécessaires à l'établissement de statistiques et étude des dysfonctionnements du système de coordination civile/militaire
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et préconisations du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme défini dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- En cas de plan de remplacement, les coordonnateurs DCC peuvent être amenés à se déplacer en mission dans un autre CDC ou dans tout autre site décidé par le service.

Profil - Qualification :

- Savoir analyser, anticiper.
- Savoir répondre en situation d'urgence.
- Savoir s'adapter à la mixité du contexte professionnel.
- Expérience et techniques du contrôle radar recommandées.
- Connaissance de la réglementation, des procédures et des systèmes.
- Bon niveau d'anglais.
- Nécessité d'obtenir la qualification de coordonnateur DCC du CRNA/SO.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP - Orly - Premier Contrôleur Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNAS/RP LFPO/EXPL/CTRL Organisme Orly-AG - SE - Subdivision Contrôle (ORLY AEROGARE CEDEX)
Fonction / Poste :	4 1er contrôleur d'approche*LFPO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAURAIN, Gwenaël - 01.49.75.65.59 gwenael.laurain@aviation-civile.gouv.fr LAURAIN, Mélanie - 01.49.75.65.74 melanie.laurain@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes : ADV - ADI - APP - APS.

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraîchir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pu exercer une de ces qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG - RESP SYSTEME MANAGEMENT INTEGRE
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG K-AG/DIR SNA/AG - Direction Antilles Guyane (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*K-AG/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chargé de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	JOUANS, Olivier - 0596 422 487 olivier.jouans@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEZIN, Patricia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Anime et coordonne la mise en oeuvre du système de management dans son entité et vérifie son bon fonctionnement.

- Rattaché directement au chef du SNA/AG, indépendant de la hiérarchie opérationnelle ;
- Rôle transversal large pour les domaines sécurité-sûreté-environnement-qualité ;
- Sert de référent en matière de processus et documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité .
- Rôle d'alerte et de conseil auprès du Chef SNA/AG.

ACTIVITE DU POSTE :

Sous l'autorité du Chef SNA/AG

- Anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI ;
- S'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées, notamment pour la gestion de la documentation ;
- Recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI ;
- S'assure que la fonction de suivi sécurité est assurée au SNA/AG ;
- Organise les revues de direction de l'entité et en assure le secrétariat ;
- Organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services;
- Est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant au SNA/AG ;
- Gère le tableau ACAP (actions correctives/actions préventives) de niveau SNA/AG, en relation avec les services et la DSNA/DO ;
- S'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques, en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire ;
- Correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement SMI ;
- Participe au réseau du système de management intégré de la DSNA et peut effectuer des audits SMI ;
- Peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national ou international après accord de son chef de service.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- Pilote le processus m3 "Evaluer et améliorer le système de management" pour le SNA/AG .
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités.

COMPETENCES :

- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance ;
- Connaître le contexte opérationnel et humain ;
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel..)

QUALITES REQUISES :

- . Sens des relations humaines et du travail en réseau ;
- . Aptitude à l'anticipation et à l'initiative ;
- . Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil ;
- . Capacité à motiver.

Profil - Qualification :

COMPETENCES :

- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance ;
- Connaître le contexte opérationnel et humain ;
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel..)

QUALITES REQUISES :

- . Sens des relations humaines et du travail en réseau ;
- . Aptitude à l'anticipation et à l'initiative ;
- . Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil ;
- . Capacité à motiver.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - Beauvais - Adjoint au chef de la CA
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/N LFOB/CA Beauvais Tillé - Circulation aérienne (FOUQUENIES)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFOB/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERTRAND, Michel - 03 20 16 19 00 michel.bertrand@aviation-civile.gouv.fr CROZAT, Alexandre - 03 20 16 49 01 alexandre.crozat@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Définition :

MISSION : Secondier le Chef d'organisme dans ses missions, assurer la qualité de service et participer à l'instruction des contrôleurs du centre.

- Génériques

Secondier le chef d'organisme et assure son intérim.

Assure la gestion des licences de contrôle.

Assure toute mission ou tâche spécifique confiée par le Chef d'organisme, notamment l'établissement des besoins techniques, le domaine de la formation qualifiante et de la qualité de service / sécurité.

Organise et met en oeuvre l'instruction théorique et pratique des contrôleurs du centre.

Suit la formation statutaire et continue des contrôleurs.

Rédige et met à jour le manuel d'instruction.

Assure la conception et la préparation des exercices de simulation.

Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO.

Participe aux commissions de qualification et de désignation.

Assure le suivi des stages et de la formation à l'anglais.

- Sécurité - Qualité - Sûreté - Environnement

Dans son domaine et sous l'autorité du Chef d'organisme, il met en oeuvre la politique de sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

Participe au suivi sécurité/qualité du centre.

Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience (REX).

Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA).

Est chargé du recueil et de la diffusion des Fiches de Notification d'événements.

Analyse les événements sécurité de son organisme.

Met à jour la base de données INCA.

Met en oeuvre les actions préventives et correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques.

Participe à la commission locale de sécurité.

Traite les événements « environnement » en coordination avec les services de la DAC et l'exploitant aéroportuaire.

- Spécifiques

Assure des vacations de contrôle dans le cadre du maintien de sa qualification en complément de ses tâches principales.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

Connaître la réglementation de la Circulation aérienne.

Connaître et exploiter le MANEX.

Connaître les systèmes et outils du contrôle.

Savoir sensibiliser sur les contraintes environnementales.

Savoir sensibiliser sur les responsabilités juridiques.

Réaliser des supports pédagogiques.

Savoir contrôler les connaissances.

Gérer le retour d'expérience.

Savoir constituer des dossiers incidents / accidents.
Pratiquer couramment l'anglais.
Savoir animer une équipe.
Maintenir valide sa licence de contrôleur d'approche du centre.

Qualités requises :

Etre pédagogue
Etre psychologue
Avoir le sens des relations humaines

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - EXPL - Chef Service Exploitation
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL Organisme CRNA/N - Service Exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de service*C-N/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GOUHOT, Jean-Claude - 01.69.57.60.60 jeanclaude.gouhot@aviation-civile.gouv.fr MARCOU, Nicolas - 01.69.57.60.13 nicolas.marcou@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARTIN, Antoine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION : Il est responsable de l'encadrement du service exploitation. Il fait partie de l'équipe de direction du CRNA

RATTACHE A : Chef de centre

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Tous les postes du service exploitation et directement : Adjoint chef de service, Chefs de subdivisions, Secrétaires

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

- Participer à la définition de la politique du CRNA et à la déclinaison de la politique DSNA.
- Animer, encadrer et coordonner les actions des subdivisions en regard des plans d'action et des objectifs de performance
- Proposer au chef de centre les grandes orientations du service, leur planification et leur organisation
- Participer aux réunions de direction CRNA/N
- Participer aux comités directeurs et aux comités de pilotage auquel il appartient
- Participer au dialogue social et à la concertation avec les représentants des personnels
- Participer aux réunions nationales de réseau (ex. chefs de service exploitation)
- Participer à la permanence opérationnelle
- Mettre en oeuvre le SMI et piloter ou co-piloter le processus R1 SNA/RP.
- Contribuer à structurer la gestion de projet

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il est membre de la revue de direction SNA-RP.
- il préside la commission locale de sécurité exploitation.
- il coprécide les commissions élargies et mixtes
- il veille à ce que la fonction de suivi sécurité soit mise en oeuvre dans son service.
- il participe aux revues de processus qui le concerne.
- il s'assure au sein de son service de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives.
- il veille à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans son service.
- suivant le niveau de gravité de l'opération, il décide ou propose au chef de centre la mise en service opérationnel de nouveaux systèmes ou moyens, en coordination avec le chef de service technique.
- il s'assure de la compétence des personnels affectés dans son service.
- il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

Techniques de base :

Connaissance de l'organisation de la DGAC

Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne

Connaissance de l'ATFCM/ASM

Connaissance des régimes statutaires et indemnitaires des personnels techniques de la navigation

Connaissance de base sur les fonctionnalités des systèmes

Maîtrise des techniques de management et de communication

Technique de gestion de projet.

Bonne connaissance de la langue anglaise

Maîtrise des outils bureautiques

Qualités requises :

Appréhender de façon globale un problème

Construire, animer et faire vivre un réseau de relations internes

Mettre en valeur, en instaurant une bonne délégation, ses proches collaborateurs

Faire preuve d'esprit de décision tout en identifiant les risques potentiels

Sens des relations humaines

Faire preuve de ténacité et de conviction face aux résistances au changement

Etre à l'écoute du climat social

Instaurer un climat de confiance

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation ICNA ou IEEAC

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/MSQS - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DSNA DSNA/MSQS/SSYS/F Division sécurité des systèmes (Farman) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DSNA/MSQS/SSYS/F
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUTEILLE, Alain - 01 58 09 47 20
Personne remplacée :	BERTHELE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de division Sécurité des Systèmes de la Mission du Management de la Sécurité, de la Qualité et de la Sûreté (MSQS).

Pilote et organise les activités de contrôle, d'études, d'assistance méthodologique et de formation sur les études de sécurité.

Tâches :

Activités managériales :

- Encadre les agents de la division sécurité des systèmes,
- Définit les orientations et axes de travail de la division,
- Organise et supervise les activités de la division.

Stratégie/objectifs DSNA :

- Contribue à la définition de la stratégie SQS, des objectifs et des indicateurs.

Etudes de sécurité :

- Développe la procédure de réalisation des études de sécurité,
- Rédige ou participe à la rédaction de procédures, guides et référentiels techniques associés,
- Assiste méthodologiquement les coordonnateurs de certaines études de sécurité,
- Participe à la formation (en tant que formateur) et à la communication relative aux études de sécurité,
- Pilote et participe à la définition des outils de support à l'activité de la division,
- Participe ou fait participer la division aux groupes de travail nationaux ou européens relatifs aux études de sécurité,
- Pilote ou participe à des études au sein de la division en vue de définir de nouvelles méthodologies conformes aux réglementations européennes,
- Suit et vérifie certaines études de sécurité du point de vue méthodologique,
- Peut être amené à piloter la réalisation de marchés publics en support aux activités de la division,
- Est le point de contact privilégié des autres services de la DSNA et de la DSAC pour toute question relative aux études de sécurité.

Système de management :

- Suit la montée en puissance de l'application de la procédure de réalisation des études de sécurité et autres procédures produites par SDS.

Audits :

- Participe aux audits internes de la DSNA en tant que responsable d'audit ou auditeur,
- Donne un avis formel sur les écarts et observations issus des rapports d'audit et concernant son domaine de compétence ainsi que les réponses faites par les entités.

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

- S'assure de la qualité de la "production" de la division avant diffusion externe,
- Supervise les travaux des experts de la division dans le cadre de la vérification des études de sécurité identifiées (suivi méthodologique),
- Vérifie la méthodologie des dossiers de sécurité identifiés qu'il a suivis,
- Rend compte sur le niveau d'application de la procédure de réalisation des études de sécurité et autres procédures produites par SDS,
- Valide les rapports d'audit en tant que responsable d'audit,
- Donne un avis formel sur les réponses aux écarts et observations de son domaine de compétence (projets de réponse aux audits externes et réponses aux audits internes).

Profil - Qualification :

- Management et communication,
- Techniques et méthodes de réalisation des études de sécurité,
- Connaissance des systèmes et de leur utilisation opérationnelle,
- Contexte réglementaire en matière de gestion de la sécurité, applicable à la DSNA,
- Anglais,
- Aptitude au management,
- Goût pour la négociation et les relations humaines,
- Sens de l'organisation et méthode,
- Capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse,
- Force de proposition,
- Capacité à rendre compte.

Formation d'intégration :

- Anglais,
- Etudes de sécurité,
- Audit.

Expérience souhaitée : connaissance du domaine navigation aérienne (opérationnel et/ou technique).

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SO-MERIGNAC-SE-Chef de Subdivision Etudes/Environnement
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SO K-SO/EXPL/ETUD SNA/SO - Subdivision études environnement (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SO/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GUERER, Christian - 05.57.92.83.41 christian.guerer@aviation-civile.gouv.fr FERNANDEZ DE GRADO, Jean-Marc - 05.57.92.81.14 jean-marc.fernandez-de-grado@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	OUILLADE, Marie-Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- . Anime et encadre sa subdivision
- . Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- . Identifie les objectifs et les besoins associés
- . Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- . Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- . Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- . Participe à la permanence opérationnelle

Espaces et procédures

- . Définit, planifie, coordonne (notamment au travers des consultations) et assure la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (Création et maintenance)
- . Définit, planifie et assure la réalisation des dossiers relatifs aux structures d'espace aérien
- . Définit, coordonne et assure la réalisation des dossiers relatifs aux VFR et fait réaliser les levées d'obstacles associées (cheminements VFR arrivée et départ, transit, classes d'espace)
- . Définit l'impact CA des dossiers et les présente auprès des CRG et des CRAGGALS

Environnement

- . Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, réalise les dossiers d'impact environnemental
 - . Elabore des éléments de réponse aux sujets environnementaux, en coordination avec la subdivision
- qualité de service

Information aéronautique

- . Coordonne, supervise et réalise les demandes de NOTAM et de SUP AIP
- . Coordonne, supervise (coordonnateur information aéronautique) et réalise les demandes de publication aéronautique dans la zone couverte par le SNA (correspondant du SIA également pour le WGS84)

Statistiques et tableaux de bord

- . Définit, coordonne et assure la réalisation des statistiques et tableaux de bord CA

Systèmes

- . Participe à l'élaboration de spécifications et à leur mise en place et à leur évolution
- . Propose et suit les paramétrages locaux des différents systèmes
- . Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sureté/environnement :

Dans son domaine et sous l'autorité du Chef du service Exploitation, s'assure que la politique sécurité qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :

- . Participe au suivi sécurité / qualité
- . Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- . S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- . Gère les indicateurs sécurité / qualité pertinents
- . S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés

Compétences :

Techniques de base :

- . Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- . Connaître l'utilisation des systèmes et outils du contrôle
- . Suivre les évolutions techniques et proposer des améliorations
- . Concevoir des procédures CA
- . Animer une équipe
- . Faire vivre un réseau de partage d'expérience

Qualités requises :

- . Savoir concilier innovation et réalités du terrain, être rigoureux
- . Savoir synthétiser des problèmes complexes

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2UG-REGULATEUR CNGE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	DO DO/DEP2UG Subdivision 2UG - Gestion de l'espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Régulateur CNGE*DO/DEP2UG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ETARD, Fabrice - 0169577205 fabrice.etard@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Régulateur à la Cellule Nationale de Gestion de l'Espace (CNGE)

Est responsable, en temps réel, de l'application du Protocole de Niveau 2 relatif à la gestion souple de l'Espace et effectue à ce titre les tâches de recueil et analyse des besoins espace, négocie, élabore et promulgue le plan d'occupation de l'espace et ses modifications (AUP - UUP).

Est amené à rencontrer les partenaires de gestion de l'espace (NM, FMP, organismes militaires) pour assurer une connaissance mutuelle du travail de chacun.

Participe aux tâches de spécifications et de validation des outils spécifiques à la CNGE, aux groupes de travail relatifs à l'organisation et aux méthodes de travail de la CNGE.

Participe à la Cellule de Permanence Opérationnelle, assure le suivi de l'écoulement du trafic.

Assure les fonctions de recueil, d'analyse des informations et indicateurs nécessaires à la production de comptes rendus opérationnels.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Sens des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances :

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA
- Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que des usagers de l'espace
- Techniques de management et de communication
- Connaissance de la langue anglaise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP1/SG - ASSISTANT SUBDIVISION
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7)
Affectation :	DO DO/DEP1SG Subdivision 1SG - Suivi sécurité et exploitation des recom. (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1SG
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 0169577240 GALLET, Gilbert - 0169577197 gilbert.gallet@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROINE, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contribue à la coordination des différentes entités QS/S pour ce qui concerne le REX

Suivi de la mise en oeuvre par la DO, pour ce qui la concerne, des plans et des recommandations externes (BEA, Eurocontrol...) et des ACAP concernant le département 1

Contribue à l'élaboration des réponses de la DO aux demandes de DSNA/MSQS et DSAC, dans le cadre de leur domaine de prérogative

Suit les évolutions du domaine réglementaire

Participe à des GT internationaux en rapport avec la sécurité

Contribue au suivi du manuel de formation à la phraséologie

Participe à la rédaction du Bulletin Sécurité et autres publications de la DO concernant la sécurité

Profil - Qualification :

Très bonne connaissance de l'environnement circulation aérienne et du domaine ATM

Expérience contrôle

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

Esprit d'initiative

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI - Chargé de mission
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	SNA/OI K-OI/DIR SNA/OI - Direction Océan Indien (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 CHG mission*K-OI/DIR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUTARTRE, Lionel - 02 92 72 88 01 lionel.dutartre@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé de mission au SNA/OI

Tâches :

Sous l'autorité du chef du SNA, participe au pilotage de l'ensemble des activités du service et veille à l'atteinte des objectifs fixés.

Postes inclus dans sa responsabilité managériale : Tous les postes du SNA/OI

ACTIVITES DU POSTE :

- Assiste le chef du SNA dans ses missions, participe à l'animation, l'orientation, la coordination des actions définies et proposées par celui-ci pour le suivi de l'ensemble des activités du service.
- En collaboration avec le chef du SNA, anticipe et analyse les difficultés techniques, opérationnelles, administratives et managériales. Il contribue à l'émergence de solutions.
- Participe à la concertation sociale (CTP, CHSCT, réunions de groupe de travail, relation avec les OS, gestion des mouvements sociaux)
- Peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local comme au niveau national après accord du chef du SNA.
- Peut assurer l'intérim du chef de service.
- Assure les fonctions de RSMI en cas d'absence du titulaire
- Est chargé du suivi des évolutions d'infrastructures.
- Est chef du projet Approche Mayotte.
- Participe à la permanence opérationnelle.

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Bonne expérience opérationnelle, technique et administrative dans le domaine de la navigation aérienne 4
- Gestion de projets 4
- Techniques de management et de communication 3
- Règles de gestion budgétaire et d'achats publics 2
- Connaissance de la langue anglaise 3

Qualités requises :

- Aptitude au management et à la gestion sociale
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à communiquer et à gérer les relations humaines
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil, de méthode et de rigueur
- Ouverture d'esprit
- Savoir rendre compte

Prestations :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- Participe à la définition du plan d'action et des objectifs du service
- Contribue à la mise en oeuvre du SMI au sein du service : revue de direction, actions correctives/préventives, mises en service,...
- Pilote du processus s3
- Correspondant Sûreté Défense du SNA chargé de la mise en oeuvre et du suivi des procédures dans ce domaine

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	LFPG/DIR-Chef Projet Gestion Licences
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DIR Organisme CDG-LB - Direction (ROISSY CHARLES DE GAULLE C)
Fonction / Poste :	1 Chef de projet*LFPG/DIR
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARNOLA, Philippe - 01 74 37 85 10 philippe.barnola@aviation-civile.gouv.fr BLANDEL, Guillaume - 01 74 37 85 11 guillaume.blandel@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Au sein du SNA/RP, le chef de projet « Outil Gestion des licences » est chargé de l'étude, du développement, du déploiement et de la maintenance de l'outil national de gestion des licences défini dans le cadre du projet SIRh, avec l'objectif de résultat suivant :

- Mise en oeuvre d'un outil national de gestion des compétences liées à la licence de contrôle, étendu le cas échéant aux besoins DGAC, tels que validés par le COPIL SIRh et comprenant:

- o La gestion des formations générales
- o La gestion des licences (de contrôle, de surveillance, AE)
- o La gestion des compétences théoriques et pratiques dans le cadre des licences

Le chef de projet « Outil Gestion des licences » exercera ses fonctions en lien avec les échelons centraux de la DSNA, la DO, la DSI, et le cas échéant sous l'autorité du COPIL SIRh.

Tâches :

- planifie, et gère le projet
- coordonne avec les services concernés
- développe et déploie l'outil
- assure la pérennisation de l'outil

Profil - Qualification :
Savoir-faire

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Analyser et synthétiser
- Rédiger

Connaissances :

- Connaissance du système de suivi des licences ATCO
- Connaissance du dispositif de maintien de compétences des ATCO
- Connaissances en informatique

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/RP CDG/LB - Responsable SMI
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DIR/SMI Organisme CDG-LB - SMI (ROISSY CHARLES DE GAULLE C)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*LFPG/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chargé de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARNOLA, Philippe - 01 74 37 85 10 philippe.barnola@aviation-civile.gouv.fr BLANDEL, Guillaume - 01 74 37 85 11 guillaume.blandel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TAQUET, Jean-Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

INTITULE DU POSTE :

RESPONSABLE SMI DE L'ORGANISME CDG-LB

MISSION :

- Assure l'animation et la coordination de la mise en oeuvre et du fonctionnement du SMI de l'organisme de Roissy-le Bourget.

RATTACHE A : Chef d'organisme SNA-RP/CDG-LB

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

Spécialiste exploitation confirmée SMI de CDG-LB

Poste basé à CDG

ACTIVITES DU POSTE :

Les activités générales du RSMI sont les suivantes:

- Organise et anime la mise en oeuvre des démarches sécurité et qualité au sein de l'organisme
- Est le correspondant privilégié des services de la DSN pour les questions relatives à la sécurité et à la qualité
- Il apporte un support méthodologique aux services de l'organisme dans ses domaines de compétence
- Il s'assure que les dispositions relatives au SMI sont appliquées
- Il anime l'information et la sensibilisation des personnels sur les démarches qualité et sécurité
- Assure, auprès du chef des SNA-RP et des pilotes de processus concernés, les missions de RSMI référent pour ce qui concerne le(s) processus SNA-RP pour lesquels il a reçu mandat (cf. SNA-RP PRO m2-1).

Les activités particulières du RSMI sont les suivantes :

- Il est membre des revues de direction des SNA-RP
- Il est membre du CODIR CDG-LB
- Il assiste le chef d'organisme dans la mise en place de la démarche PPO au sein du service.
- Il participe aux réunions de coordination des QS des SNA-RP ainsi qu'aux CLS-RP le cas échéant.
- Réalise les missions relevant du pôle n°1 du périmètre SMI CDG-LB telles que définies dans la note d'organisme CDG-LB 2013/1044 du 7/08/13.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

Le Responsable SMI de l'organisme assure la mise en oeuvre et le suivi du SMI. Par son rattachement direct au chef d'organisme, il assure une vision transversale du fonctionnement, pour les questions relevant de la sécurité et de la qualité. Dans ce cadre :

- Il recueille et propose au niveau décisionnel approprié les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité
- Il informe le chef d'organisme de tout dysfonctionnement du système de management de la sécurité et de la qualité

- Il assure l'organisation des réunions de suivi sécurité/qualité de l'organisme, en particulier les Revues Sécurité Organisme et les COPIL Sécurité SNARP-CDG-LB / ADP
- Dans ce cadre, il assure en particulier la préparation de ces réunions avec les différents services
- Il assure le suivi des ACAP issues des revues sécurité/qualité de l'organisme
- Il s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il est le correspondant privilégié de la Mission SQS de la DSNA et du Chargé de Mission SMI de la DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI
- Il est le correspondant privilégié des responsables du SGS d'ADP pour ce qui concerne Roissy et le Bourget.

Profil - Qualification :

COMPÉTENCES

(Préciser le niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise)

- Expérience solide du management (niveau 3 à 4).
- Expertise dans le domaine de la navigation aérienne (niveau 4).
- Expertise dans le domaine de la gestion de projet (niveau 4).
- Connaissance du contexte organisationnel et humain des organismes (niveau 3)
- Connaissances générales des instances et principes de négociation et dialogue social (niveau 2).
- Connaissance détaillée des systèmes techniques NA (niveau 3).

Techniques de base :

Qualités requises :

- Sens du dialogue et des relations humaines.
- Capacité d'analyse et de synthèse ; capacité rédactionnelle.
- Capacité à gérer efficacement l'information.

FORMATION D'INTEGRATION :

Formation définie nationalement dans le cadre du manuel DSNA

En particulier :

Formation à l'audit.

Formation aux démarches d'études de sécurité dans la navigation aérienne (DESNA/ENAC).

Autres :

Formation au référentiel réglementaire aéroportuaire.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N - MELUN - PC APPROCHE
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/N LFPM/CTRL Melun Villaroche - Subdivision contrôle (REAU)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFPM/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERTRAND, Michel - 03 20 16 19 00 michel.bertrand@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ADV - ADI - APP - APS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraichir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/NE - Bâle-Mulhouse - PC APP
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/NE LFSB/CA/CTRL Bale Mulhouse - Subdivision contrôle (ST LOUIS CEDEX)
Fonction / Poste :	2 1er contrôleur d'approche*LFSB/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GRELET, Antoine - 03 88 59 64 80 antoine.grelet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ADV - ADI - APP - APS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraichir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/O - Rennes - PC Approche
Poste offert aux :	ICNA
Affectation :	SNA/O LFRN/CA Rennes Saint Jacques - Circulation aérienne (RENNES CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 1er contrôleur d'approche*LFRN/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LANDART, Alain - 02 28 00 25 25 alain.landart@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Profil - Qualification :

L'affectation sur ce poste nécessite l'exercice des qualifications licence suivantes :

ADV - ADI - APP - APS

Les agents retenus devront suivre, impérativement AVANT la date de leur affectation, le stage transfo leur permettant de rafraichir leurs connaissances sur ces qualifications licence, s'ils ne les ont pas exercées depuis 4 ans.

Nota : les agents n'ayant pas pu exercer une ou des qualifications nécessaires, faute de les avoir obtenues, devront suivre une formation adaptée.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3R - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP3R Division 3R - Outils en route (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP3R
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRETON, Francis - 01 69 57 72 55 breton.francis@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaire de bureau.
Personne remplacée :	FRECCHIAMI, Sébastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le domaine confié au titulaire concerne les moyens liés à la gestion du trafic aérien pour le domaine en-route, l'exception des systèmes liés à la gestion des flux de trafic aérien et des outils propres aux entités qualité de service. Ce domaine comprend notamment les outils de contrôle en temps réel, les outils de la supervision technique et le système de simulation en-route.

Sur ce domaine, le titulaire est chargé de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées,
- participer à la planification et à la coordination de leur déploiement,
- s'assurer du bon fonctionnement opérationnel des systèmes,
- assurer dans son domaine la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de l'échelon central de la DO.

Profil - Qualification :

Bonne connaissance dans les moyens de gestion du trafic aérien pour le domaine en-route.

Aptitude pour l'animation de groupes de travail, la coordination, l'élaboration de rapports de définition de besoin et de synthèse équipe.

Maîtrise de la langue anglaise.

Goût pour le travail en équipe.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2E - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP2E Division 2E - Organisation stratégique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP2E
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PRIEUR, Julien - 01.69.57.72.07 julien.prieur@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEFAUW, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de Division

- Encadre, anime, oriente et coordonne l'activité des subdivisions
- Assure la mise en oeuvre de la stratégie nationale concernant l'évolution des espaces supérieurs et inférieurs
- Est en charge de la coordination des études et mises en oeuvre avec Eurocontrol, les pays voisins ou le ministère de la Défense et avec les services exploitation en route et approches ;
- Tiens à jour le catalogue « espace » ;
- Prépare et suit les expérimentations « temps réel » ;
- Réalise et suit les études et les simulations arithmétiques ;
- Suit la réglementation des espaces ;
- Suit la réalisation et la diffusion de l'information aéronautique s'y rapportant.
- Participe à la réunion de planification AIRAC
- Participe à des réunions internationales en lien avec son domaine de compétence
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO

Profil - Qualification :

- Aptitude au management
- Bonne connaissance de la circulation aérienne et du contrôle du trafic aérien
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral
- Qualité d'animation de réunion
- Goût pour les négociations

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3C - Chef de division
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP3C Division 3C - Équipements en route (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DO/DEP3C
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRETON, Francis - 01 69 57 72 55 breton.francis@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PONNAU, Mikael

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION

Sous l'autorité du Chef de Département, le titulaire :

- anime et encadre sa division
- assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- fixe les objectifs et identifie les ressources nécessaires
- assure un fonctionnement coopératif avec les autres divisions
- participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

ACTIVITÉS DU POSTE :

Le domaine confié au titulaire concerne les moyens aux services communication sol-sol et air-sol, navigation, surveillance du domaine en-route ainsi que certaines fonctions support du contrôle en-route ;

Le domaine comprend notamment :

- l'infrastructure et les servitudes des blocs techniques des centres de contrôle en route,
- les moyens déportés (télécommunication air sol, sol sol, radars aides à la navigation).
- le mobilier des centres de contrôle en route

Sur ce domaine, le titulaire est chargé de :

- définir et de faire évoluer les systèmes et moyens opérationnels des organismes de la navigation aérienne et les méthodes de travail associées,
- de participer à la planification et à la coordination de leur déploiement

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ/QUALITÉ/SÛRETÉ/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que la politique sécurité est mise en oeuvre dans sa division. En particulier il :

- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques dans sa division,
- Propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS.
- S'assure de la compétence des personnels qui sont directement rattachés à la Division
- Participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et SSI et des processus qui concernent sa division
- Participe à la réalisation des études de sécurité liées aux nouvelles fonctions, systèmes et moyens,

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA 4- Expertise
- Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'État que des partenaires étrangers et européens ainsi que les usagers de l'espace 4- Expertise

- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, 4- Expertise
- Connaissance des mécanismes budgétaires et administratifs. 2- Général
- Techniques de management et de communication 4- Expertise
- Connaissances juridiques de base 2-Général
- Connaissance de la langue anglaise 3-Détaillé

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Écologie,
du Développement
durable
et de l'Énergie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N - EXPL/INST - Assistant de Subdivision
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/INST Organisme CRNA/N - SE - Subdivision Instruction (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*C-N/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARTIN, Antoine - 01.69.57.65.50 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr MARCHANT, Bérioska - 01.69.57.66.25 berioska.marchant@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KERLEROUX, Annie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Sous l'autorité du chef de subdivision, il assure les tâches qui lui sont confiées.
Il assure l'intérim du chef de subdivision.

Rattaché au chef de subdivision instruction

Poste inclus dans sa responsabilité managériale :

- assistant de classe
- contrôleur détaché
- formateur en anglais

Profil - Qualification :

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de la subdivision instruction, il participe aux travaux de la subdivision dans les domaines suivants :

Fonctionnement de la subdivision :

- Animation, encadrement des personnels de la subdivision et coordination du travail à effectuer
- Mise en oeuvre et suivi du PFU
- Mise en place des outils pédagogiques
- Coordination de la formation avec les équipes, les autres subdivisions, l'ENAC, SDRH et la DSAC
- Organisation des stages de formation ou d'information au sein du service
- Participation à des commissions, groupes de travail (locaux ou nationaux)

Fonctionnement du service :

- Participe à la permanence opérationnelle
- Participe à l'encadrement de la subdivision

Tâches particulières :

Gestion de l'ensemble de la formation en unité :

- Planifie, anime, coordonne et supervise la mise en oeuvre et le suivi du PFU
- Participe aux évaluations théoriques
- Encadre les stagiaires, les instructeurs locaux et les pilotes d'échos radar

Dans le cadre du PCU :

- Assure la gestion du maintien de compétences des ICA et des contrôleurs DCC
- Assure la gestion de la formation théorique des ICNA ayant subi une interruption dans l'exercice de la mention d'unité
- Assure le suivi individuel des délivrances et des prorogations concernant les mentions d'examineurs des licences des contrôleurs du centre

Participe, comme représentant du chef de subdivision, aux commissions de formation en unité, aux commissions de nomination des chefs d'équipe et chefs de salle, au suivi sécurité exploitation, aux CLS.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- Il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- Il fournit les éléments demandés par le RSMI dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les évènements sûreté dont il a connaissance

Techniques de base :

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter le Manex
- Connaître la réglementation NA
- Savoir expliquer les procédures de réglementation
- Connaître les systèmes et équipements
- Connaître les statuts et régimes indemnitaires
- Connaître les techniques de communication

Qualités requises :

- Savoir animer une équipe
- Savoir suivre un projet

Formation d'intégration :

- formation ICNA ou IEEAC
- formation à la tenue du poste RPO

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP2 - Chef de département
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IPEF
Affectation :	DO DO/DEP2 Département 2 - Espace (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de département*DO/DEP2
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre supérieur navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	BRUNEAU, Eric - 01.69.57.71.60 eric.bruneau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PRIEUR, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de département

Sous l'autorité du Directeur des Opérations, le titulaire manage le département 2 dont les principales missions sont :

- la planification et l'organisation de l'espace aérien ;
- les études relatives à l'organisation stratégique de l'espace aérien et des flux de trafic ;
- la définition des procédures de coordination civile/militaire prétactique et temps réel ;
- l'organisation de la permanence opérationnelle de la DO
- dans son domaine de compétence, la coordination avec les partenaires institutionnels nationaux et étrangers.

Dans ce cadre, le titulaire :

- manage les activités des 3 divisions du département et des personnels qui leur sont affectés (28 agents)
- participe au dialogue social.

Profil - Qualification :

- Aptitude au management ;
- Aptitude pour la négociation et les relations humaines ;
- Bonne expérience opérationnelle des CRNA et APP ;
- Aptitude pour les relations internationales.

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO/DEP3-ChgMis 4Flight-Suivi prog interna.
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil
Affectation :	DO DO/DEP3 Département 3 - Systèmes infrastructures programmation tech (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de mission*DO/DEP3
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BRETON, Francis - 01 69 57 72 55 breton.francis@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

RATTACHE au chef de Département 3

MISSION : Sous l'autorité de son Chef de Département, le titulaire :

- s'assure de la compétence des personnels qui sont directement rattachés à la Mission
- anime et encadre les personnels rattachés à la Mission
- assure les missions qui lui sont confiées dans son domaine de compétence
- participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- assure un fonctionnement coopératif avec les autres divisions
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle

ACTIVITES DU POSTE :

Le titulaire est chargé du suivi et de la coordination des activités relatives au programme sous l'égide du responsable chargé du programme 4Flight à la Direction des Opérations.

Le titulaire s'attachera plus particulièrement à deux axes d'activités en relation avec le programme 4Flight :

- le suivi et la coordination des activités liées au développement du programme, en interface avec les centres, l'échelon central de la DO et la DTI, en particulier les domaines ATM et EOS
- le suivi et la coordination des activités à l'international.

Dans le cadre de son poste, le titulaire contribuera à la mise en place et à l'animation de la structure de projet DO permettant d'assurer :

- le suivi des projets induits par le programme, hors aspects déploiement et installation
- la mise en cohérence des positions des organismes de la DO
- la consolidation des positions de la DO sur la base des travaux des experts des centres
- la cohérence des activités des organismes de la DO vis-à-vis du programme
- le suivi des efforts DO engagés sur le programme 4-Flight

Dans le même cadre, il contribuera à la coordination vis-à-vis des programmes EEE et SYSAT, ainsi que la coordination au sein du département 3 et, le cas échéant, vis-à-vis des autres départements de la DO.

Il contribuera en coordination avec DTI, SDPS et les directeurs de programme concernés aux activités de la DSNA au niveau international en lien avec 4Flight.

Profil - Qualification :

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Dans son domaine de compétence et les missions ou projets qui lui sont confiés, il s'assure que les politiques de sécurité et de sûreté sont mises en oeuvre dans son domaine de responsabilité. En particulier il :

- S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- Propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMI.
- S'assure de la compétence des personnels qui sont directement rattachés à la mission
- Participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et SSI et des processus qui concernent sa mission
- Participe à la réalisation des études de sécurité et sûreté liées aux nouvelles fonctions, systèmes et moyens,

COMPETENCES

Niveau de compétence : 1- Élémentaire, 2- Général, 3- Détaillé, 4- Expertise

Savoir-faire

- Aptitude à l'encadrement, sens de la délégation et des relations humaines pour le travail en équipe
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Aptitude à la négociation et à la médiation
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil et de prise de décision
- Ouverture d'esprit
- Capacité à faire face à des sollicitations fréquentes et imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- Connaissance des missions de la DGAC et en particulier de la DSNA 4- Expertise
- Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs, tant des services de l'Etat que des partenaires étrangers et européens ainsi que les usagers de l'espace 4- Expertise
- Bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, 4- Expertise
- Connaissance des mécanismes budgétaires et administratifs. 2- Général
- Techniques de management et de communication 4- Expertise
- Connaissances juridiques de base 2-Général
- Connaissance de la langue anglaise 4-Expertise

AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

ICN automne-hiver 2014

ministère de l'Ecologie,
du Développement
durable
et de l'Energie



DSNA

Direction générale
de l'Aviation Civile

direction des
Services de la
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSNA/D - Directeur de programme Coflight
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil IPEF
Affectation :	DSNA DSNA/DIR Direction des services de la navigation aérienne (DSNA) (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Directeur de programme*DSNA/DIR
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Directeur de projet(s)
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GEORGES, Maurice - 01 58 09 49 00 maurice.georges@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 19/12/14

Date limite de modification des candidatures : 26/12/14

Envoi par le service (uniquement si SIRh n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne
Bâtiment 1609
9, rue Champagne
91200 ATHIS-MONS

Envoi par l'agent

SIRh via Bravo Victor

Si SIRh n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de
difficulté technique :
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le programme Coflight vise à développer puis gérer un système de gestion des plans de vol de nouvelle génération fondé sur les exigences eFDP dans un contexte de partenariat avec d'autres ANSP européens (notamment à ce jour ENAV, skyguide et Malte).

Le directeur du programme Coflight est responsable du bon déroulement de ce programme, conformément aux décisions, objectifs et orientations de la DSNA et des différentes instances chargées de son pilotage. Afin de conduire ce programme, il peut intervenir dans les domaines technique, opérationnel, institutionnel, administratif et financier. Il organise la coopération avec les ANSP partenaires du programme. Au sein de la DSNA, il organise la coopération des équipes de la DTI et de la DO impliquées dans le programme et travaille en lien avec l'échelon central de la DSNA. Il est l'interlocuteur des chefs de projet des industriels en charge du développement du produit.

L'état d'avancement actuel du programme permet d'envisager de commercialiser Coflight sous deux formes : comme produit (Coflight as a product) ou comme service (Coflight as a service). Le directeur de programme participera à ces deux activités et sera, plus particulièrement, d'une part responsable du projet Coflight as a service avec de potentiels prospects au-delà des trois ANSP ci-dessus, et d'autre part en charge des discussions sur le projet d'entité commune avec l'ENAV et les deux industriels Thales et Selex.

Pour mémoire, le suivi du contrat avec les industriels continuera d'être effectué par la DTI (direction de la technique et de l'innovation).

Les principales activités dont le directeur de programme aura la charge sont :

- Animation des comités de pilotage du programme
- Prépare et participation aux comités directeurs
- Organisation du programme en termes budgétaires, de tâches, de contrats, de processus
- Gestion des ressources financières du programme, et leur allocation optimale aux équipes concernées
- Animation de réunions d'avancement et de coordination des activités au sein du programme
- Mise en place et suivi des partenariats avec les ANSP, et coordination avec les partenaires
- Élaboration de la structure des projets induits qu'il coordonne
- Élaboration des documents de conduite des projets placés sous sa responsabilité
- Examen et traitement des priorités entre projets induits en cas d'interaction
- Coordination avec les autres programmes de la DSNA concernés
- Participation à la coordination des travaux de R&D menés dans le cadre Européen (SESAR) avec le programme
- Participation au suivi des travaux de standardisation Européenne concernant le programme
- Élaboration de la communication autour du programme
- Promotion du produit Coflight
- Gestion des projets « Coflight as a service »

Profil - Qualification :

- Connaissance approfondie de la DGAC
- Connaissance des relations internationales
- Connaissances techniques élargies
- Connaissance du milieu opérationnel
- Goût pour la résolution des problèmes techniques
- Connaissance en finance et gestion de crédits
- Sens de l'organisation et de la planification

- Goût pour les contacts humains, capacité à gérer les conflits
- Connaissance de l'anglais
- Expérience en conduite de projet et en suivi de développement logiciel
- Bonne connaissance des Marchés publics
- Connaissance des systèmes opérationnels
- Bonne expérience des relations avec les industriels
- Goût pour la négociation